De: "myriam allirol" < >
À: ddt-se@haute-loire.gouv.fr
Cc: pref-cabinet@haute-loire.gouv.fr, enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 16:59:50
Objet: Observations complémentaires – Projet de crématorium de Saint-Christophe-sur-Dolaison – zone humide et captages d'eau potable

Madame, Monsieur,

Je me permets de vous adresser ces **observations complémentaires** dans le cadre de l'enquête publique relative au **projet de crématorium sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison (parcelle n°1439, section A, lieu-dit "La Champ")**, avant la clôture officielle de celle-ci.

Après examen du dossier et notamment du courrier de l'ARS transmis à OGF-ELYSON, il apparaît que **le site d'implantation se situe dans le périmètre de protection rapprochée (PPR)** des **captages d'eau potable "Roumey 1" et "Gazelle 1 à 9"**, soumis à un **arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) du 29 avril 1980**.

Ce point soulève plusieurs interrogations concernant la **compatibilité du projet avec les documents d'urbanisme** et les **prescriptions environnementales** applicables :

1. **Compatibilité avec le Plan Local d'Urbanisme (PLU)**
    - Le terrain concerné est reconnu comme **zone humide**, avec une forte instabilité des sols et des phénomènes de ruissellement récurrents.
    - Or, le PLU prévoit de **préserver ces zones naturelles à vocation agricole ou écologique**, et **non de les urbaniser** pour des activités industrielles ou funéraires.
    - Je vous saurais gré de bien vouloir confirmer si l'avis de la DDT a bien vérifié la **conformité stricte du projet avec le zonage du PLU** et avec la réglementation des **zones de captage protégées**.
2. **Risque de pollution et atteinte à la ressource en eau**
    - L'avis de l'ARS mentionne des prescriptions impératives liées à la vulnérabilité hydrogéologique du secteur (géomembrane, interdiction de boues de forage, arrêt du chantier en cas de pluie, suivi des polluants au plomb et mercure, etc.).
    - Ces obligations reconnaissent implicitement la **dangerosité du site** pour la ressource en eau.
    - Dans ce contexte, comment la DDT a-t-elle pu estimer que le projet restait **compatible avec les objectifs de protection des ressources EDCH** (Eaux Destinées à la Consommation Humaine) et avec les **principes de prévention et de précaution** énoncés à l'article **L.110-1 du Code de l'Environnement** ?

Enfin, je souhaite savoir si vos services envisagent un **réexamen de l'avis rendu**, à la lumière de ces éléments et **avant la tenue du CODERST prévue en janvier 2026**.

Je vous remercie pour l'attention portée à cette demande et vous prie de bien vouloir en **transmettre copie au Préfet** et au **Commissaire Enquêteur** pour intégration au dossier.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Allirol

De: "myriam allirol" < >
À: ars-dt43-sante-environnement@ars.sante.fr
Cc: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 16:55:32
Objet: Observations complémentaires – Projet de crématorium de Saint-Christophe-sur-Dolaison – captages d'eau potable

Madame, Monsieur,

Ayant pris connaissance du **courrier émis par vos services** concernant le projet de crématorium de Saint-Christophe-sur-Dolaison, transmis à OGF-ELYSIO Invest sous la référence « Rapport hydrogéologique – captages Roumey et Gazelle », je souhaite formuler les **observations suivantes** avant la clôture de l'enquête publique.

Ce document mentionne explicitement que **la parcelle 1439 section A, au lieu-dit "La Champ"**, se situe **dans le périmètre de protection rapprochée (PPR)** des **captages d'eau potable "Roumey 1" et "Gazelle 1 à 9"**, régis par un **arrêté préfectoral de Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de 1980**.

L'**avis favorable sous réserve** que vous avez émis est assorti de **prescriptions techniques très lourdes**, parmi lesquelles :

- la **mise en place d'une géomembrane** au fond des fouilles pour éviter la percolation du béton dans les fractures de basalte,
- l'**interdiction d'utiliser des boues de forage**,
- l'**arrêt du chantier en cas de fortes précipitations** sur le bassin versant des ressources EDCH,
- la **création de dispositifs étanches** pour les parkings, les stockages d'engins et les rejets d'eaux usées.

Ces mesures, qui visent à éviter une contamination directe des captages d'eau potable, **confirment la vulnérabilité majeure du site**.
Elles démontrent que le choix d'implantation présente un **risque réel pour la ressource en eau destinée à la consommation humaine (EDCH)**, en contradiction avec le **principe de précaution** inscrit à l'article **L.110-1 du Code de l'Environnement** et avec les dispositions de l'article **R.1321-13 du Code de la Santé Publique** relatives à la protection des périmètres de captages.

Dans ce contexte, je souhaite savoir :

1. Sur quelle base scientifique et réglementaire un **avis favorable** a pu être rendu dans un **périmètre de protection rapprochée**, alors que le Code de la Santé Publique impose d'y interdire toute activité présentant un risque de pollution.
2. Si vos services ont envisagé une **évaluation alternative du site** ou des **mesures compensatoires** pour réduire le risque d'atteinte à la qualité de l'eau.

Je vous remercie de bien vouloir me confirmer la **portée exacte de cet avis** et de m'indiquer si un **réexamen** pourra être envisagé avant la réunion du **CODERST prévue en janvier 2026**.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Mme Allirol

De: "martine marc janisset" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 16:52:45
Objet: Enquête Publique

Une fois n'est pas coutume le secret avait bien été gardé confirmant l'adage selon lequel les choses inavouables sont toujours préparées et enveloppées dans l'obscurité : les étoiles n'apparaissent que dans la nuit .

L'information relative à l'installation d'un crématorium est révélée lorsque le dossier est finalisé , on apprend incrédule que la commune a été choisie, quel honneur !

À défaut d'implantation d'activités commerciales ou industrielles on agrée dans le secret bien gardé un crématorium jamais demandé par la population et toujours refoulé ailleurs

Questions à verser au dossier :

1- la municipalité actuelle avait-elle dans son programme ce projet ?

2- pourquoi la population n'a ni été consultée ni été informée ?

Ma grand-mère disait: « *quand c'est flou, c'est qu'il y a un loup...*»

3- quel intérêt représente cette implantation pour la commune et ses habitants, en revanche quelles en sont les nuisances ? :

- déprécation du patrimoine immobilier
- effet repoussoir à l'installation de nouveaux habitants et d'activités économiques
- risque environnemental

Je demande à Monsieur le commissaire d'insérer les observations dans le registre de l'enquête publique

M.JANISSET

De: "Chantal gagne" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 11:28:04
Objet: Crematorium

Je vote contre :

Contradiction avec la lutte contre le réchauffement climatique
Non prise en compte de la zone humide
Risque de contamination des sources d'eau potable qui alimentent les villages situés en aval
Non prise en compte de rejet dans l'atmosphère des organismes polluants et cancérigènes

Cordialement
Mme gagne chantal

De: "Teyssier Bruno" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 11:00:31
Objet: Enquête publique Crématorium de Saint Christophe sur Dolaizon- Avis Favoable à sa réalisation

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Par ce mail nous venons émettre un avis favorable à la construction d'un crématorium sur le commune de Saint Christophe su Dolaizon.

Ce dossier de crématorium est une véritable arlésienne et après un projet avorté à Saint Hostien, nous espérons que le dossier de Saint Christophe aura une issue favorable.

La construction de ce crématorium est une nécessité au vu de l'évolution de nos sociétés.

De très nombreuses familles sont en attente.

Nous ne souhaitons à personne d'avoir à attendre 10 jours après un décès (comme cela a été notre cas très récemment) pour obtenir une place au crématorium de Clermont Ferrand et pouvoir enfin réaliser la cérémonie et commencer notre deuil.

Penser pendant 10 jours que votre proche est là à séjourner dans de la glace juste parce qu'il n'y a pas de places disponibles est purement insupportable pour les familles.

C'est la triste réalité à laquelle nous sommes actuellement confrontés en Haute-Loire et cette situation est insupportable.

Néanmoins cette cérémonie à Clermont Ferrand nous a permis de constater que le crématorium Amable Tuisat est au milieu d'une zone pavillonnaire et que cela n'a pas l'air de poser le moindre problème.

Nous vous demandons donc de bien vouloir enregistrer notre double avis en tant qu'avis Favorable.

Bien Cordialement

Bruno TEYSSIER et Jean Claude CHARBONNIER

De: "Chantal gagne" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 11:07:50
Objet: Crematorium

A l'heure de la lutte contre le réchauffement climatique c'est une contradiction
Zones humides non prises en compte
Risque de contamination des sources d'eau potable alimentant les villages en aval
Rejet dans l'atmosphère d'organismes polluants et cancérigènes
Je vote contre

De: "franck langlais" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 10:30:28
Objet: Crematorium

Bonjour

Je suis contre l'implantation d'un crématorium sur la commune de st Christophe sur Dolaison
A l'heure du réchauffement climatique, c'est scandaleux , les fours montent à 900 degrés rejettent dans l'atmosphère des particules cancérigènes
Ce crematorium sera posé dans une zone humide , et polluer les sources d'eau potable qui desservent les villages ..c'est une honte , c'est de l'assassinat de masse !
De plus le PLU à été changé à l'insu de la population , de zone humide non consctructible elle passe en terrain constructible !
Le maire a tout fait dans le dos de la population ,il n'a pas soumis le projet aux habitants , ca devient de la dictature !
Non non et non !
St Christophe sur Dolaison est très venteux et va disperser les Micros particules loin , selon les études faites sur un rayon de 10 km il y aura des retombées
Ne laissez pas mourir la population de st Christophe sur Dolaison
Merci de m'avoir lu
F.l

De: "noncrématorium" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 09:56:34
Objet: Observations du collectif citoyen de Saint-Christophe-sur-Dolaison – Enquête publique sur le projet de crématorium

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Le collectif citoyen de Saint-Christophe-sur-Dolaison souhaite vous transmettre ses observations dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de crématorium.

Notre démarche s'inscrit dans un esprit constructif : nous reconnaissons la nécessité d'un crématorium en Haute-Loire, mais nous contestons le choix du site de **La Clé des Champs**, qui présente de graves risques environnementaux, hydrogéologiques et sanitaires.

Nos analyses mettent en évidence :

- un **risque majeur pour la ressource en eau potable**, en raison de la présence d'un aquifère fissuré et de captages AEP à proximité ;
- la **destruction d'une zone humide fonctionnelle** et la perte d'habitats d'espèces protégées (grenouille rousse, crapaud calamite) ;
- une **stabilité des sols incertaine** et des **risques techniques** liés à l'humidité permanente et à l'absence d'étude géotechnique complète ;
- une **modélisation atmosphérique biaisée**, sans données météorologiques locales alors que le site est soumis à des vents forts et changeants ;
- une **proximité préoccupante avec des zones fréquentées** (terrain de football, habitations, centre de loisirs) ;
- et enfin, une **modification simplifiée du PLU** utilisée pour rendre constructible une zone humide, en dépit des réserves formulées par la MRAe le 10 juin 2025.

Le collectif rappelle que ces éléments contreviennent à plusieurs principes et articles fondamentaux :

- **Code de la Santé Publique, art. L.1321-2** (protection des eaux destinées à la consommation humaine),
- **Code de l'Environnement, art. L.511-1, L.163-1 et L.110-1**,
- **Charte de l'Environnement, art. 5** (principe de précaution),

- **Code de l'Urbanisme, art. L.153-36**, relatif à la modification des PLU.

En conséquence, le collectif demande :

1. **La suspension du projet** tant qu'une étude environnementale complémentaire et indépendante n'aura pas été menée ;
2. **La réévaluation du choix du site**, au profit d'un emplacement hors zone humide, hors captage d'eau et mieux adapté techniquement ;

Nous espérons que ces remarques, fondées sur des constats objectifs, seront prises en compte dans votre rapport final, afin de garantir une décision respectueuse de la santé publique et de l'environnement.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de notre considération distinguée.

Le Collectif Citoyen de Saint-Christophe-sur-Dolaison
(observations transmises dans le cadre de l'enquête publique 2025)

De: "BARTHELEMY Cécile
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 09:43:37
Objet: Enquête publique crématorium

Il est essentiel que chacun puisse décider de ce qu'il adviendra de son corps après sa mort, en tenant compte des considérations personnelles, culturelles, religieuses, écologiques et évidemment financières. C'est pourquoi je soutiens fermement la construction un crématorium sur la commune de St Christophe/Dolaizon.

De: "DENIS ROCHER" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 29 Octobre 2025 06:56:28
Objet: Crématorium

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur
Généralement les crématoriums sont à proximité des villes avec des accès directs par rapport aux axes routiers.
Celui de Saint Christophe sur Dolaizon, il va falloir faire une route pour l'accès.
Les travaux, que ce soit pour l'accès ou le site, vont détruire la faune qui est protégé, serpents, oiseaux, amphibiens etc, et la flore.
Le plan local d'urbanisme a été modifié juste pour la réalisation de ce projet, car précédemment c'était un terrain non constructible.
Cette parcelle est très humide donc forcément instable pour construire un tel bâtiment qui n'est pas sans risque écologique.
Il se situe juste à côté du terrain de sport. Les joueurs vont se polluer à leur insu croyant se faire du bien et se faire plaisir.
Il y a également un centre de loisirs qui est en contradiction à une création d'un crématorium.
Cette surface n'a pas de gaz donc il va arriver par camions, donc risque de fuite pendant le transfert.
Il va falloir beaucoup de gaz pour alimenter les 2 fours à environ 900 degrés qui sont en prévision.

Beaucoup plus de circulation et de dérangement donc plus de pollution visuelle, sonore et écologique.
L'eau polluée va s'infiltrer dans la nappe phréatique pour se retrouver dans les conduites d'eau de certaines habitations.
En cas de fortes pluies, le ruissellement va aller dans les ruisseaux.
Est-ce que les filtres seront efficaces, si c'est comme les véhicules mieux c'est filtré plus ça pollue.
Les particules fines sont les plus dangereuses a savoir qu'avec un crématorium les polluants sont multiples en métaux lourds, plomb, mercure, arsenic,cadmium etc.
Le chemin de Saint Jacques de Compostelle passe à proximité ce qui va décourager les pèlerins et diminuer la richesse locale.
Le vent du sud est très violent et de plus en plus fréquent sur ce plateau, et j'habite non loin de ce lieu.
Il va disperser les polluants jusqu'à mon domicile, et moi je respire l'air à plein poumon sachant que c'est notre première nourriture.
Est-ce utile de construire un crématorium dans ce département rural, j'ai 62 ans et je ne connais aucune personne de la Haute-Loire qui s'est fait incinéré.
D'autres propositions ont été suggérées dans ce département et n'ont pas été retenues, est-ce par peur de concurrencer ceux de la Loire, Puy de Dôme ou de l'Ardèche?
Si c'est le cas il est inutile d'en construire un d'autant plus qu'il va falloir l'amortir et donc ramener des défunts des départements voisins ce qui est absurde et un non sens, notamment écologique et même économique pour les familles.
Merci de prendre lecture de mon courrier.

Bien à vous

Denis ROCHER

De: "Alain GALLAND" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 23:03:33
Objet: Crematorium

Je suis favorable à l'implantation d'un crématorium sur la commune de Saint Christophe sur Dolaizon
Josiane GALLAND

De: "Nicole Aurand" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 21:06:10

Je soutiens entièrement le projet de crematorium en haute loire.
De nos jours beaucoup de gens souhaitent la crémation.
Cela manque absolument, les familles doivent se rendre à Saint Étienne et attendre longtemps.
C'est très dur pour les familles.
J'espère que le projet aboutira.
Nicole Aurand

De: "julia hericher" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 19:31:12
Objet: Observation concernant l'avis d'enquête publique

Julia Héricher

Monsieur le commissaire-enquêteur,
bonjour;

Je suis totalement défavorable au projet de création et exploitation d'un crematorium sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon.

Considérations d'ordre général:

Le choix d'une zone naturellement humide recélant des espèces protégées (et donc sa destruction) relève de l'inconséquence.

La nature du sous-sol qui ne permet aucune filtration naturelle et la proximité de captage d'eau potable induit un risque majeur de pollution.

L'imperméabilisation d'une telle zone est en totale contradiction avec les souhaits gouvernementaux.

Considérations d'ordre personnel:

Ayant été intoxiquée il y a quelques années par des métaux lourds, je reste sceptique quant aux quantités "inoffensives" qui vont être rejetées, après filtration, dans l'atmosphère.

Et pour finir, une note poétique.
Je suis en phase création d'un jardin de senteurs et de couleurs. Ce projet de construction de crematorium est totalement incompatible avec la notion de bien-être, de plaisir visuel et olfactif que dégagera ce jardin quand il sera à son apogée, quand on pourra le visiter dans quelques années.

Bien à vous;
Julia Héricher

De: "Yvette OLIVIER" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 18:26:20
Objet: Arguments pour l'implantation

Je me nomme Yvette OLIVIER, demeurant à X et je suis adhérente à l'association Crématiste depuis 2012, j'attendais avec impatience la construction d'un crématorium en Haute Loire.

Malheureusement j'ai perdu mon mari le 29 janvier 2025 et le parcours a été très compliqué. La cérémonie à l'église s'est faite le 5 février et vu l'encombrement à St ETIENNE la crémation a eu lieu le 6 dans l'après midi, il a fallu se dépêcher pour le retour et l'enterrement au Cimetière du PUY.

En raison du décalage des cérémonies la famille, venue de loin, n'a pas pu rester pour l'enterrement,

en plus la neige étant tombée, les kms entre le PUY et ST ETIENNE étaient hasardeux.

J'ai X ans et je souhaite vivement que mes enfants, qui ne sont pas dans la région, n'aient pas les mêmes problèmes en plus du chagrin, lors de ma disparition.

Au vu de toutes les villes qui bénéficient d'un crématorium, il n'a jamais été question de problèmes d'environnement. Certains se trouvant même en pleine ville Le fait de se rendre à ST ETIENNE génère des dépenses supplémentaires et augmente les émissions de CO2.

Pour la population de la Haute Loire un endroit accessible est nécessaire. Il y a de plus en plus de demandes et pas assez de crématoriums
Pour ma part, le site de ST CHRISTOPHE SUR DOLAIZON rassemble des conditions idéales et je souhaite vivement l'aboutissement du projet.

De: "Roger ROUX" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 17:36:25
Objet: crematorium

bonjour

Enfin un crématorium !

Nous sommes favorables à sa construction qui mettra un terme à cette exception de la haute loire et surtout cessera d ajouter des tracas aux familles endeuillées déjà suffisamment éprouvées.

Merci à cette commune.

De: "Simone Pessemesse" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 11:49:24
Objet: Crematirium

Bonjour
Je viens par ce mail vous faire part de mon avis tres favorable pour l'installation du crematorium à Saint Christophe sur dolaizon.
Quand mon mari est décédé nous avons du attendre 8 jours avant qu'il soit possible de l'emmener au crematorium de Saint etienne ce qui a eu un coût important : chambre funéraire et soins de conservation .
Simone.pessemesse

De: "Francoise Ligonie" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 10:22:41

Monsieur,

Je me félicite de l'avancée du projet d'implantation, proche de mon domicile, d'un crématorium à Saint-Christophe sur Dolaizon.
Mes deux parents, ma soeur, ma nièce ont été incinérés.
L'incinération me paraît la solution la plus souhaitable d'un point de vue écologique.
L'entretien d'un cimetière, de tombes, l'espace occupé, seront de plus en plus problématiques dans l'avenir.
La création d'espaces, aussi naturels que possible, me semble préférable à la bétonisation. Un jardin du souvenir arboré est un lieu de repos idéal...
DARDENNE Jean-Paul

De: "Francoise Ligonie" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 10:10:01
Objet: Création d'un crématorium en Haute-Loire

Monsieur le Commissaire enquêteur,
Chaque année, je fais le tour des cimetières où reposent les membres de ma famille et je me pose la question pour l'avenir : qui viendra s'en occuper (nettoyer bien sûr, mais aussi faire procéder aux réductions de corps, etc...). La crémation semble la solution la plus judicieuse.
Depuis environ 45 ans, l'association crématiste oeuvre pour l'implantation d'un crématorium en Haute-Loire, bientôt le dernier département à ne pas proposer ce véritable service public pour plus de 40% des décès.
Actuellement, il faut se rendre à près de 100 km avec l'impact écologique et psychologique que cela engendre. Les délais peuvent être longs (la priorité étant donnée aux "locaux") et les frais s'accumulent (chambre funéraire, trajets, taxes supplémentaires).
Comme toute activité humaine, la crémation ne peut pas exister avec zéro conséquence écologique, mais les études montrent que les rejets des cheminées d'un crématorium polluent moins qu'une cheminée domestique !
Le lieu proposé semble parfaitement convenir car hors zone d'habitation, près de la RN102, donc facilement accessible, permettant un stationnement aisé et la création d'espaces intérieurs et extérieurs paisibles et propices au recueillement.
Merci de votre attention.
Françoise LIGONIE.

De: "Renee Gagne" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 28 Octobre 2025 10:06:03
Objet: Enquête publique relative au crématorium en Haute-Loire

Monsieur le Commissaire enquêteur.
Je tiens à vous faire part dans le cadre de cette enquête de mon avis très favorable à ce projet . Enfin un projet qui n'est pas démoli avant même tout dossier déposé.
Je ne suis pas experte en environnement mais il me semble que de telles structures fonctionnent a priori très correctement et depuis longtemps en pleine ville et sont encadrées au niveau du suivi de leur fonctionnement . Je ne peux que citer celles de Clermont Ferrand et Saint Etienne que je connais et qui sont au milieu d'habitations très proches et bien intégrées.

Mon mari et moi-même souhaitons être incinérés comme de plus en plus de monde et nous espérons fort que nos familles n'auront pas à attendre parfois 8 jours pour organiser cette cérémonie et aussi éviter beaucoup de déplacements.
Notre département sera-t-il le dernier des Mohicans?
Merci de bien vouloir prendre en compte cet avis.
Renée Gagne.

De: "Philippe" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 27 Octobre 2025 22:56:07
Objet: Projet de création d'un crématorium

Bonjour M. le commissaire enquêteur,

Je vous informe que je suis favorable à la création d'un crématorium pour les raisons suivantes:

- L'évolution de la société partout dans le monde qui fait qu'aujourd'hui au 21em siècles, tous les pays pratique de plus en plus la crémation pour nos défunts

- Le remplacement des cimetières avec des caveaux qui prennent de plus en plus de place.

- Les difficultés pour avoir des concessions (absence de place) et les couts quelles entrainent.

Je pense qu'il indispensable pour notre département d'avoir enfin un crématorium.

La commune de Saint-Christophe-Sur-Dolaizon est située à peu près au centre du département et proche d'une route nationale (N 102) ce qui en fait un accès facile pour tous le territoire.

je fais confiance à l'installation de filtres conformes à la législation qui ne devraient pas produire de pollution environnementale.

Je vous pris d'agréer Monsieur mes meilleures salutations.

M. VILLESECHE Philippe

De: "Alain CHAPON" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 27 Octobre 2025 20:14:25
Objet: Donner son avis
Bonjour Mr le Maire, je donne un avis très favorable en raison de la demande importante de la population. Le déplacement à St Étienne est une contrainte importante avec un transport des corps…Nul doute que l'installation puisse trouver sa place à quelque distance du village et des habitations.
Cordialement
Alain Chapon

De: "Céline GOUPIL" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 27 Octobre 2025 11:04:16
Objet: Pour la création d'un crématorium en Haute-Loire

Bonjour.

Je suis très favorable à la création d'un crématorium en Haute-Loire.
Ma mère est décédée cet été, et nous avons dû nous rendre à St Etienne, ce qui a empêché une bonne partie des proches d'assister à la cérémonie faute de pouvoir se déplacer.
Toutes les familles de Haute-Loire qui souhaitent l'incinération plutôt que l'inhumation, c'est une situation difficile à vivre, qui ajoute de la complexité dans des moments déjà difficiles.

Nous ne demandons pas un crématorium dans chaque commune, comme c'est le cas pour les cimetières, mais un crématorium pour tout le département. Cette requête ne semble pas exagérée, à tel point que nous sommes l'un des rares départements français à ne pas posséder de crématorium.

J'espère que le projet de construction va pouvoir aboutir au plus vite.

Je vous remercie de noter ma contribution dans l'enquête publique en cours.

Cordialement,

Céline GOUPIL

De: "Marcelle BUFFERNE" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 27 Octobre 2025 10:23:39
Objet: crematorium

MON MARI (RAYMOND BUFFERNE) ET MOI MEME (MARCELLE BUFFERNE) AINSI QUE TOUTE NOTRE FAMILLE SONT TOTALEMENT "POUR" CETTE CONSTRUCTION URGENTE ET INDISPENSABLE EN HAUTE LOIRE;

ELLE EVITERA A DE NOMBREUSES FAMILLES ENDEUILLEES D'ATTENDRE PLUSIEURS JOURS AVANT L'INCINERATION DE LEURS PROCHES CE QUI ENGENDRE DES FRAIS SUPPLEMENTAIRES .

ELLE EVITERA EGALEMENT DES DEPLACEMENTS PENIBLES JUSQU'A SAINT ETIENNE, CLERMONT FERRAND VOIRE LAVILLEDIEU EN ARDECHE.

LE SITE EN PLEINE CAMPAGNE PREVU A CET EFFET EST LOIN DE TOUTE HABITATION ET CONVIENT PARFAITEMENT .IL EST A LA FOIS PROCHE DU PUY ET DES AXES ROUTIERS DESSERVANT LA HAUTE LOIRE.

De: Michel BEGON
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 27 Octobre 2025 07:33:23
Objet: Enquête publique crématorium
Bonjour,
Un crématorium est un équipement qui de nos jours est devenu indispensable pour nos collectivités dont nous ne disposons pas dans notre département.
C'est un service d'intérêt public avec une demande croissante de la population.
Cet équipement de proximité réduira de longs déplacements hors département, diminuera fortement les temps d'attente des familles et soulagera les crématoriums voisins saturés.
Le lieu d'implantation avec la proximité du bassin du Puy en Velay et la desserte routière facilitera grandement son accessibilité pour bénéficier à l'ensemble des habitants de la Haute Loire.
Ainsi je donne un avis très favorable à la construction d'un crématorium sur le site de St Christophe sur Dolaizon.
Bien cordialement
Michel BEGON
Adjoint au Maire de Blavozy
Conseiller délégué au ZAE de la Communauté d'Agglomération du Puy en Velay

---

De: "claude vincent" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 26 Octobre 2025 19:39:54
Objet: Crematorium st Christophe sur dolaizon

Répondre à une demande croissante.
Réduction des délais d'attente.
Eviter des trajets longs et fatigants surtout pour les personnes âgées.
Proximité avec le principal bassin de vie du département
Accès facile et stationnement aisée.

De: "Marie france Siret" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 26 Octobre 2025 18:04:56
Objet: Crématorium

Monsieur le Maire
Je vous envoie ce mail pour vous confirmer notre accord pour la construction du crématorium sur votre commune.
Cordialement
M. et Mme Siret Michel

De: "rodolphe capestan" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 26 Octobre 2025 16:53:54
Objet: avis

IL EST TEMPS QUE LA HAUTE LOIRE SE MODERNISE CAR NOUS NE SERONS PLUS OBLIGE DE FAIRE DES KILOMETRES POUR DES OBSEQUES

De: "Christian Chouvy" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 26 Octobre 2025 15:33:45
Objet: Crématorium Saint Christophe sur Dolaizon

Bonjour,
Nous sommes très favorable à l'installation, enfin, du crématorium sur la commune de St Christophe sur Dolaizon.
Bien cordialement
Hélène et Christian CHOUVY

De: "J-L PLANTIN" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 26 Octobre 2025 14:02:08
Objet: Contribution à l'enquête publique crématorium

Bonjour monsieur le commissaire enquêteur,

Après avoir pris connaissance du dossier du projet sur le site de la commune, nous tenons à vous faire part de notre position totalement favorable à l'implantation du crématorium qui apportera enfin une solution positive et équilibrée à la population de la Haute-Loire, sans nuisance pour l'environnement et la population alentour.

Cordialement

Jean-Louis et Béatrice PLANTIN

De: "myriam allirol" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 26 Octobre 2025 11:01:36
Objet: Observations dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaison

Observations dans le cadre de l'enquête publique relative au projet de crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaison
(sous l'angle des risques environnementaux, hydrogéologiques et sanitaires)

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

En tant qu'habitant(e) de la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison, je souhaite formuler mes observations concernant le projet de crématorium. Je m'appelle Myriam ALLIROL, née le X, habitante de X depuis toujours.

Je suis professeure et ancienne ingénieure agronome diplômée de l'ENITAC de Clermont-Ferrand. Ma démarche repose exclusivement sur des préoccupations environnementales et sanitaires, appuyées sur l'étude d'impact (AECOM, réf. BDX-RAP-24-04074B), le dossier IOTA, ainsi que sur des constats locaux incontestables.

1. Risque majeur pour la ressource en eau potable – aquifère fissuré et zone de captage

Le site est implanté au-dessus d'un aquifère de nature fissurée, extrêmement sensible à la pollution de surface.
Ce type d'aquifère ne permet aucune filtration naturelle : l'eau s'infiltre directement dans les fissures et fractures du sous-sol, sans passer par des couches protectrices.
L'étude d'impact reconnaît cette fragilité et recommande une surveillance renforcée de la turbidité pendant les travaux, preuve que le risque de contamination est réel et significatif.
De plus, le projet est localisé dans le périmètre de protection rapprochée de captages d'Alimentation en Eau Potable (AEP), ce qui devrait exclure toute activité présentant un risque de pollution accidentelle ou chronique.
Or, selon l'article L.1321-2 du Code de la Santé Publique, il est interdit d'exercer dans un tel périmètre toute activité susceptible de compromettre la qualité des eaux destinées à la consommation humaine.

L'implantation d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement (ICPE) comme un crématorium, utilisant et rejetant des produits potentiellement toxiques, contrevient directement à ce principe.
Implanter une activité industrielle sur un aquifère fissuré dans une zone de captage d'eau potable constitue une erreur de localisation majeure.

2. Terrain humide, gaz et risques techniques non maîtrisés

Le terrain choisi reste **naturellement humide**, même en période estivale, selon les relevés et observations locales. Aucune précision n'est donnée dans le dossier sur la stabilité des sols ni sur les mesures prévues pour l'amarrage sécurisé de la cuve de gaz qui sera nécessaire au fonctionnement du crématorium.
Or, le dossier précise qu'il n'existe pas de réseau de gaz de ville sur la zone, ce qui implique :

- un acheminement du gaz par camion (augmentation des émissions de CO_2 et du risque de fuite lors du remplissage),

- la pose d'une cuve sur un sol meuble et humide, ce qui présente un risque d'affaissement ou de flottement en cas de saturation en eau,
- aucune étude géotechnique ni mesure d'ancrage mentionnée.

Ces omissions constituent une carence grave du dossier IOTA, en contradiction avec l'article L.511-1 du Code de l'Environnement, qui impose aux projets classés ICPE de prévenir toute atteinte aux sols, aux eaux et à la sécurité publique.

3. Destruction d'une zone humide et perte irréversible de fonction écologique

Le projet prévoit la destruction de 0,27 hectare de zones humides (prairies hygrophiles fauchées), soumises à la rubrique 3.3.1.0 de la nomenclature Eau.
Ces milieux jouent un rôle essentiel pour la régulation hydraulique, la filtration naturelle des polluants et l'accueil de la biodiversité.
L'étude évoque une compensation écologique sur une autre parcelle, mais selon l'article L.163-1 du Code de l'Environnement, la séquence « Éviter – Réduire – Compenser » impose que la compensation soit équivalente, pérenne et fonctionnelle.
Or, la destruction immédiate d'une zone humide naturelle engendre une perte écologique certaine, tandis que les compensations proposées ne garantissent ni leur efficacité ni leur pérennité.
La perte de fonction écologique est donc **immédiate, durable et non compensée.**

Aucune étude hydraulique détaillée n'a été jointe, alors que l'imperméabilisation du site modifiera les flux d'eaux de ruissellement vers le Dolaison, avec un risque d'inondation en aval.

4. Risques atmosphériques et absence de surveillance environnementale

Le crématorium émettra des gaz contenant des métaux lourds (arsenic, cadmium, plomb) et des dioxines/furanes, substances cancérogènes reconnues (Groupe 1 ou 2B – OMS).
L'étude se fonde uniquement sur des modélisations théoriques, alors qu'aucune mesure réelle de terrain n'a été réalisée.
De plus, aucun plan de surveillance environnementale post-installation n'est prévu (ni mesure de l'air ambiant, ni suivi des retombées dans les sols).
Cette absence de contrôle contredit les obligations issues de la directive européenne 2008/50/CE sur la qualité de l'air et le principe de précaution (article 5 de la Charte de l'Environnement).
Compte tenu de la présence de **zones résidentielles, d'activités sportives et d'un centre de loisirs** à proximité, ce manque de suivi représente une **négligence environnementale et sanitaire manifeste.**
Par ailleurs, l'étude d'impact ne traite pas de manière satisfaisante les nuisances sonores et olfactives susceptibles d'être générées par le fonctionnement du crématorium, notamment par les ventilations, les systèmes de traitement de l'air et la circulation des convois funéraires.
Ces aspects relèvent pourtant des obligations fixées aux articles R.512-6 et suivants du Code de l'Environnement, qui imposent la prévention des bruits et odeurs incommodants pour le voisinage.

5. Biais dans la modélisation atmosphérique – absence de station météorologique locale

Le plateau de Saint-Christophe-sur-Dolaison se situe à près de 900 mètres d'altitude et est soumis à des vents violents, fréquents et changeants.
Or, la modélisation des panaches de fumées a été réalisée sans données issues d'une station météorologique locale, alors qu'aucune station de mesure n'existe sur le secteur.
Les résultats sont donc biaisés et scientifiquement fragiles, car ils reposent sur des données extrapolées d'autres zones au relief et au climat différents.

Ce défaut méthodologique peut entraîner une sous-estimation significative de la dispersion des polluants et des dépôts sur les zones habitées et agricoles voisines.
Une **nouvelle modélisation intégrant des mesures locales réelles** (rose des vents, vitesses, inversions thermiques) est indispensable avant toute autorisation.

6. Atteinte à la biodiversité et proximité de zones protégées

Le diagnostic écologique reconnaît la présence d'espèces protégées (amphibiens comme la grenouille rousse et le crapaud calamite) susceptibles d'être détruites pendant les travaux.
Le site se situe à seulement 420 m de la ZNIEFF "Bassin du Puy – Emblavez" et 610 m du Site Classé "Gorges du Dolaison et vallée des Chibottes".
Toute modification hydrologique ou pollution atmosphérique risque d'affecter ces milieux sensibles.
Ce projet contrevient aux principes de **préservation de la biodiversité** énoncés à l'**article L.110-1 du Code de l'Environnement**.

7. Défaut de concertation et d'information du public

L'article L.123-19-1 du Code de l'Environnement garantit la participation effective du public aux décisions ayant une incidence sur l'environnement.
Or, aucune réunion publique locale n'a été organisée et l'information des habitants est restée insuffisante, se limitant à un affichage administratif et à un article de presse.
Cette carence porte atteinte à la **transparence et à la sincérité de la procédure**.

8. Entretien des cheminées, gestion des filtres et absence d'informations sur les déchets dangereux

L'étude d'impact et le dossier ICPE ne précisent pas les modalités d'entretien des cheminées de crémation ni le devenir des filtres à particules.
Or, le ramonage régulier des conduits et le remplacement périodique des filtres sont indispensables pour garantir le respect des normes d'émission.
Ces filtres captent notamment :

- des métaux lourds (mercure, plomb, cadmium, arsenic),
- des cendres fines,
- et des résidus de dioxines et furanes, tous classés déchets dangereux au sens de l'article R.541-8 du Code de l'Environnement.

Aucune indication n'est fournie sur :

- la fréquence du nettoyage et du remplacement des filtres,
- la procédure de ramonage des conduits et la protection des agents,
- ni surtout sur la filière d'élimination et de transport de ces déchets vers un site agréé.

Sans plan de gestion précis, ces opérations présentent un **risque de contamination secondaire** de l'air, du sol et des eaux (notamment lors du transport et du stockage temporaire des filtres usagés).
L'absence d'informations sur la gestion des filtres et des cendres issues du système de dépollution constitue une **carence majeure du dossier ICPE**, contraire aux obligations de traçabilité prévues par les **articles L.541-2 et L.541-7 du Code de l'Environnement**.

9. Absence de justification environnementale du choix du site – priorisation économique sur écologique

Le choix du site de Saint-Christophe-sur-Dolaison ne repose pas sur des critères environnementaux, mais essentiellement sur des considérations économiques liées à la zone de chalandise.
Le dossier d'étude d'impact et les documents préparatoires mentionnent que d'autres sites avaient été envisagés, notamment :

- Commune de Saint-Paulien, ZAE de Nolhac, située à environ 124 km de Clermont-Ferrand : ce site était considéré comme techniquement viable et en dehors de zones humides et de captages d'eau potable, mais il a été écarté pour des raisons commerciales, le maître d'ouvrage craignant une concurrence avec le crématorium de Clermont-Ferrand.
- Commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison, située à environ 132,5 km de Clermont-Ferrand, a finalement été retenue, non pas pour ses qualités environnementales, mais pour son positionnement géographique dans une zone non couverte par un crématorium existant.

Ce raisonnement, fondé sur la seule logique de marché, ne relève pas de l'intérêt général et ne respecte pas le principe d'évitement environnemental inscrit à l'article L.122-1-1 du Code de l'Environnement, selon lequel « les incidences notables sur l'environnement doivent être évitées par un choix de localisation approprié ».
En d'autres termes, le site le plus écologiquement adapté (Saint-Paulien) a été écarté au profit d'un site plus rentable mais écologiquement plus risqué (Saint-Christophe). On a seulement 8 km d'écart.
Ce choix montre que la hiérarchie ERC (Éviter – Réduire – Compenser) n'a pas été respectée dès l'étape de planification, puisque le critère économique a prévalu sur la protection de l'eau, des sols et des zones humides.

10. Modification du PLU et absence de justification environnementale de ce changement

La modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison a rendu constructible la parcelle concernée par le projet de crématorium, dans le secteur dit de "La Clé des Champs".
Avant cette modification, cette zone était non constructible, identifiée comme zone humide à préserver, du fait de son caractère hydromorphe, de sa perméabilité réduite et de sa fonction naturelle de régulation des eaux pluviales.
Cette modification, présentée comme une simple "procédure simplifiée", a pourtant profondément changé la vocation de la zone : elle a consisté à modifier uniquement l'article 4 et les articles Ue et 1AUe du règlement écrit du PLU, afin d'autoriser les activités funéraires de type crématorium dans une zone d'activités économiques où elles étaient jusqu'alors interdites.
Ce changement a donc eu pour effet d'introduire une activité classée ICPE (Installation Classée pour la Protection de l'Environnement) dans un secteur humide et sensible, sans étude environnementale spécifique ni concertation publique approfondie.
S'il s'agit d'une modification "partielle" sur le plan administratif, son impact réel est majeur, puisqu'elle a ouvert la voie à une activité industrielle à risque sur un terrain jusqu'alors non constructible.
Or, selon l'article L.153-36 du Code de l'Urbanisme, une procédure de modification simplifiée ne peut être utilisée si la modification est susceptible d'avoir des effets notables sur l'environnement, ce qui est clairement le cas ici.
Contradiction avec les principes du droit et les avis officiels
L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe Auvergne-Rhône-Alpes), daté du 10 juin 2025, confirme ce constat :

« Le projet se situe sur un site ayant fait l'objet d'une modification du PLU et présentant la présence de zones humides. »
L'avis recommande « une meilleure description des mesures d'évitement et de compensation des impacts », en soulignant que la compatibilité du projet avec les enjeux environnementaux du secteur n'est pas suffisamment démontrée.
Cet avis officiel, rendu par une autorité indépendante, prouve que le projet n'a pas été précédé d'une évaluation environnementale satisfaisante, et que la modification du PLU a été utilisée comme levier réglementaire pour contourner une révision de fond.
Cette approche soulève plusieurs contradictions majeures :

- Elle va à l'encontre de l'article L.101-2 du Code de l'Urbanisme, qui impose de « limiter la consommation d'espaces naturels et agricoles » ;
- Elle viole les objectifs de la loi Climat et Résilience du 22 août 2021, fixant un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) à l'horizon 2050 ;
- Elle ne respecte pas le principe d'équilibre écologique défini à l'article L.110-1 du Code de l'Environnement.

En résumé, la commune a modifié son PLU pour adapter le terrain au projet, et non l'inverse, en dépit des réserves émises par la MRAe.
Cette utilisation dévoyée d'une modification simplifiée, permettant d'éviter une évaluation environnementale complète, porte atteinte à la sincérité de la procédure et contredit les principes fondamentaux du droit de l'environnement et de l'urbanisme.

11. Absence d'évaluation cumulative des impacts

L'étude d'impact ne traite pas le cumul des incidences entre les différentes phases du projet :

- phase de **chantier** (terrassements, remblais, circulation d'engins) ;
- phase **d'exploitation** (émissions atmosphériques, entretien des cheminées, transport du gaz) ;
- phase **de maintenance** (évacuation des filtres et déchets dangereux).

Cette omission contrevient à l'**article R.122-5 du Code de l'Environnement**, qui impose d'évaluer « les effets cumulés du projet avec d'autres projets connus ».
Sans cette approche, les conclusions sur l'innocuité du projet sont scientifiquement incomplètes et juridiquement fragiles.

Conclusion

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments :

- Le site retenu présente **des risques environnementaux majeurs** (pollution des eaux, destruction de zones humides, dispersion atmosphérique mal évaluée).
- Le dossier comporte **des lacunes techniques et méthodologiques importantes** (absence de données météo locales, pas de plan de gestion du gaz, pas de suivi post-installation).
- Ces manquements violent les principes du **Code de l'Environnement (L.511-1, L.163-1, L.110-1)**, du **Code de la Santé Publique (L.1321-2)** et le **principe constitutionnel de précaution** (Charte de l'Environnement, art. 5).

Je demande donc :

1. **La suspension du projet** tant qu'une étude environnementale complémentaire et indépendante n'aura pas été réalisée ;
2. **La recherche d'un site alternatif** hors zone humide et hors périmètre de captage d'eau potable ;
3. **La mise en place d'une véritable campagne météorologique locale** avant validation des modélisations atmosphériques ;
4. L'obligation, en cas de poursuite du projet, d'un **plan de surveillance environnementale post-installation** (air, sols, eaux).

Enfin, je rappelle que la procédure d'enquête publique a pour objet de garantir la préservation de l'intérêt général et la protection durable des ressources naturelles.
Dans ce cadre, j'appelle à une décision de prudence et de responsabilité environnementale, en cohérence avec les engagements nationaux et européens de la France.

Vous l'aurez compris, je suis fermement opposée à la construction du crématorium sur ce site, inadapté par nature à un tel équipement.
La Haute-Loire dispose de secteurs mieux desservis et moins sensibles écologiquement, notamment à proximité du Puy ou le long des grands axes, qui offriraient une solution plus sûre et plus cohérente avec les impératifs de santé publique et de protection de l'eau.

De: "andre tempere" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 26 Octobre 2025 10:39:55
Objet: Non au crématorium à Saint christophe sur dolaizon sur une zone Humide.

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Je me permets de vous écrire en tant qu'habitant de Saint-Christophe-sur-Dolaison et professionnel du bâtiment (titulaire d'un CAP maçonnerie).
Je parle ici avec mon expérience de terrain, car certains aspects du projet de crématorium me paraissent mal pensés techniquement et dangereux à long terme, surtout pour un site de ce type.

1. Une zone rendue constructible uniquement pour ce projet

Je tiens d'abord à rappeler que le terrain choisi n'était pas constructible à l'origine.
Il a été reclassé à travers une modification simplifiée du PLU, spécialement pour permettre cette construction. Or, tout le monde dans le village sait que c'est un terrain humide, avec de l'eau qui ressort souvent en surface. Ce n'est pas un endroit prévu pour recevoir un bâtiment public avec du feu, du gaz et des installations lourdes.
À mon avis, cette modification du PLU est une erreur de bon sens.

2. Un terrain humide et instable

Je travaille dans le bâtiment, et je sais reconnaître un terrain gorgé d'eau : ici, même en plein été, le sol reste mou. Sur un sol pareil, les fondations risquent de bouger et de se fissurer avec le temps.
S'il n'y a pas une étude de sol sérieuse (type G2 ou G3), le risque d'affaissement est réel.
On parle quand même d'un équipement sensible, pas d'un simple entrepôt.
Quand on sait comment ce terrain se comporte sous la pluie, on ne peut pas dire qu'il soit adapté à une telle construction.

3. Les vents violents du plateau

Saint-Christophe est situé sur un plateau à plus de 900 mètres d'altitude, exposé à des vents violents presque tous les jours. Il n'y a aucune station météo locale pour mesurer précisément ces vents : les données utilisées dans l'étude sont donc faussées ou incomplètes. Le vent dominant pousse souvent vers les habitations et le terrain de foot communal. Cela veut dire que les fumées du crématorium, même filtrées, risquent d'être rabattues régulièrement vers des zones fréquentées.
Installer un crématorium dans une zone aussi exposée au vent n'est pas prudent, ni pour la sécurité, ni pour la qualité de l'air des habitants.

4. Proximité du terrain de foot et d'activités de plein air

Le site prévu se trouve à proximité immédiate du terrain de football et d'une zone fréquentée par les jeunes.
C'est un lieu où il y a souvent des enfants, des activités sportives et des familles.
Le fait d'implanter un crématorium à côté d'un tel espace pose question, à la fois sur le plan symbolique et sanitaire : en cas de vent fort ou de problème technique, les fumées et odeurs peuvent se diriger directement vers ces zones.
Ce n'est ni un bon choix de lieu, ni un bon message pour le village.

5. Cuves de gaz et risques d'amarrage

Le dossier précise qu'il n'y a pas de gaz de ville sur la zone.
Cela veut dire qu'il faudra installer des cuves de gaz, probablement enterrées ou posées en surface.
Sur un sol humide, c'est un vrai risque technique : une cuve vide ou partiellement remplie peut remonter par poussée d'eau si elle n'est pas solidement ancrée.
Aucune explication n'est donnée sur l'amarrage, la dalle de fondation ou le drainage.
En cas de fuite, le gaz peut s'accumuler dans le sol saturé et créer un danger d'explosion ou de pollution.

6. Nettoyage des cheminées et gestion des filtres

Les cheminées du crématorium rejettent des fumées contenant des métaux lourds (plomb, mercure, cadmium). Elles doivent être ramonées régulièrement, et les filtres changés et évacués dans une filière spécialisée. Le dossier ne dit rien du tout sur ce point : ni comment les cheminées seront nettoyées, ni où iront les filtres usagés. Ces filtres sont des déchets dangereux, on ne peut pas les stocker sur place sans précaution.
C'est un risque réel de pollution du sol si cela n'est pas géré correctement.

7. Gestion des eaux pluviales et ruissellement

L'étude parle d'un bassin de rétention, mais sans donner les dimensions ni les matériaux utilisés.
Sur ce type de terrain, l'eau remonte, circule et emporte tout.
En cas de fortes pluies, il y aura forcément un mélange entre les eaux de ruissellement et les produits du site (poussières, cendres, gaz, produits de nettoyage).
Cette eau partira vers les zones basses et les ruisseaux, avec un risque de pollution durable.

8. Atteinte à la faune locale et aux espèces protégées

Le terrain concerné est un milieu naturel humide, fréquenté par plusieurs espèces d'amphibiens protégées, notamment la Grenouille rousse et le Crapaud calamite.
Ces espèces dépendent de mares temporaires et de prairies humides pour leur reproduction.
Le chantier prévu (terrassement, remblais, assèchement) va détruire directement ces habitats.
Même si le dossier parle de "mesures de compensation", la perte d'une zone humide naturelle est irréversible à court terme.
Ces amphibiens jouent pourtant un rôle écologique essentiel dans la régulation des insectes et la biodiversité locale.

9. Un autre site plus logique : Saint-Paulien

Le dossier mentionne qu'un autre site avait été étudié à Saint-Paulien, mais écarté par crainte d'une concurrence avec Clermont-Ferrand (situé à 124 km).
Or, le site de Saint-Christophe est à 132,5 km de Clermont-Ferrand, donc encore plus éloigné, ce qui ne tient pas debout comme argument.
Saint-Paulien, plus accessible, mieux desservi et déjà en zone d'activité, aurait été un choix bien plus adapté d'un point de vue technique et logistique.

10. Conclusion

Je suis contre un crématorium sur ce site c'est une erreur.
Terrain humide, vent violent, proximité d'un terrain de sport, pas de gaz de ville, aucune garantie sur les fondations ni sur la gestion des filtres, atteinte à la faune protégée…
Tout cela ne me paraît ni sérieux ni sécurisé. D'autres terrains, comme celui de Saint-Paulien, seraient bien plus logiques, sûrs et respectueux de l'environnement.
Je vous remercie pour votre attention et espère que ces remarques pratiques seront prises en compte dans votre rapport.
Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes salutations respectueuses.

Monsieur Tempere André

De: "Pascal ALLEGRE" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 20:05:45
Objet: Crématorium
Monsieur le commissaire-enquêteur,
Je suis totalement pour la construction de ce crématorium.
Les opposants s'inquiètent du rejet des fumées dans l'atmosphère, ce qui me surprend. Ayant l'occasion de me rendre régulièrement à Sète, j'ai constaté que le crématorium se situe en ville, entouré d'immeubles, de maisons individuelles et de commerces.
Depuis la construction du crématorium, plusieurs immeubles ont été bâtis autour et juste au-dessus, ce qui laisse supposer que les riverains ne subissent pas de désagréments.
J'espère que ce projet verra le jour.
Cordialement.
Pascal ALLEGRE

De: "BERTOX BERTOX" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 18:40:21
Objet: Réponse Enquête publique crematorium

Bonjour, tout à fait pour le crematorium à St-Cristophe. J'ai 35 ans, j'habite Ax , mes parents de x. marre de voir amener tout le monde à St-Étienne et moi-même le plus tard possible, bien sûr.

De: "Elie ARNAL" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 14:48:47
Objet: avis crématorium
Au vu du nombre toujours croissant de crémation il est indispensable de disposer d'un crématorium en Haute-Loire.
Parfois les familles se déplacent à La Villedieu (Ardèche), quel voyage pour les familles en-deuillées.
(j'ai X ans et comme j'ai dit à Monsieur BADIOU j'espère tenir jusqu'à la réalisation du projet)
Candidat à la crémation j'attends avec impatience la réalisation du projet.
Arnal Elie

De: "Danièle ROMEAS" < >
À: "Enquête Crématorium" <enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr>
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 13:53:12
Objet: Avis favorable

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je vous fais part de mon avis très favorable à la construction d'un crématorium à St Christophe sur Dolaizon, structure non seulement utile, mais indispensable et urgente.

Le problème des nuisances ayant été traité et résolu, cette construction permettrait enfin de réduire les délais d'attente et les frais, tout en respectant la proximité et le libre choix de chacun.

Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire Enquêteur, mes sincères salutations.

D. Roméas

De: "Benjamin Trapletti" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 12:18:22
Objet: Argumentaire en faveur de la construction du crématorium de Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Madame, Monsieur,

La Haute-Loire, un département rural et attaché à ses traditions, mérite enfin une infrastructure funéraire moderne et adaptée à l'évolution des pratiques sociétales. Depuis plus de 40 ans, l'absence de crématorium local oblige les familles endeuillées à se déplacer hors département – souvent vers Saint-Étienne –, avec des délais d'attente pouvant atteindre une semaine, des coûts supplémentaires et un stress émotionnel amplifié.

Le projet porté par la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay à Saint-Christophe-sur-Dolaizon n'est pas une imposition, mais une réponse concrète à une demande croissante : en France, près de 50 % des obsèques optent désormais pour la crémation, un chiffre en hausse constante.

Ce crématorium, dont le chantier débutera en 2026 pour une ouverture espérée en 2027, représentera un équipement essentiel, respectueux de l'environnement et des riverains. Voici un argumentaire structuré, étayé par des faits, pour démontrer ses atouts irréfutables et démonter les craintes infondées de l'opposition.

1. Répondre à un besoin vital et urgent pour les familles

- Proximité et dignité pour les endeuillés :

Sans crématorium local, les familles doivent transporter les défunts sur des dizaines de kilomètres, dans des conditions souvent éprouvantes. Un équipement à Saint-Christophe-sur-Dolaizon réduira ces trajets, permettant des cérémonies plus sereines et rapides – un délai moyen de 48 heures au lieu d'une semaine.

Cela honore la mémoire des disparus et soulage les proches, particulièrement dans un département âgé où les décès annuels avoisinent les 2 000.

- Adaptation aux évolutions sociétales :

La crémation gagne du terrain pour des raisons pratiques (mobilité accrue, choix personnel) et écologiques (moins d'espace cimetière requis). En Haute-Loire, où l'absence d'infrastructure freine ce choix, ce projet libérera les familles de contraintes logistiques.

2. Impacts économiques et sociaux positifs pour le territoire

- Création d'emplois et dynamisme local : Le crématorium générera des postes directs (opérateurs, maintenance) et indirects (via les entreprises funéraires locales), dans un secteur en croissance. Avec une emprise modeste (893 m² de bâtiment + parking de 43 places), il s'intègre sans perturber l'urbanisme rural.

C'est un investissement rentable : l'Agglo du Puy-en-Velay absorbera une demande croissante, évitant les fuites économiques vers les départements voisins.

- Attractivité pour les habitants et les entreprises : Contrairement aux peurs de "dévalorisation immobilière" brandies par certains opposants, les crématoriums modernes sont des équipements discrets et valorisants, comme en témoigne l'exemple de Saint-Hostien où un vote consultatif avait initialement recueilli des soutiens majoritaires.

Ils attirent même des professionnels funéraires, renforçant l'économie locale sans stigmatiser le site.

3. Engagement environnemental exemplaire, conforme aux normes les plus strictes

- Préservation de la biodiversité et des zones humide : Un diagnostic écologique approfondi a été réalisé, identifiant des mesures compensatoires précises (plantation d'espèces locales, corridors écologiques pour amphibiens et chiroptères). L'Autorité environnementale, bien qu'exigeante, valide le projet avec des recommandations intégrables, confirmant un impact négligeable sur les zones humides adjacentes.

Contrairement aux allégations alarmistes, la construction se fera en phases contrôlées, minimisant les nuisances sonores et visuelles.

- Gestion responsable des ressources : Le crématorium utilisera une consommation énergétique optimisée (fours électriques ou gaz à haute efficacité), et intègrera des systèmes de recyclage des métaux précieux des prothèses, aligné sur les principes d'économie circulaire.

4. Contre les objections de l'opposition : des craintes exagérées, des faits irréfutables

L'opposition, souvent relayée par des collectifs locaux, se concentre sur les rejets atmosphériques, le risque sanitaire et l'impact paysager. Déconstruisons ces arguments un par un, avec des données objectives issues de réglementations et d'études indépendantes.

- Les rejets atmosphériques : un mythe dépassé par la technologie moderne

Les crématoriums d'aujourd'hui ne sont plus ces installations polluantes des années 1970. En France, ils sont soumis à des normes draconiennes : l'arrêté du 28 janvier 2010 fixe des limites d'émissions ultra-strictes (poussières < 10 mg/Nm³, CO < 100 mg/Nm³, NOx < 200 mg/Nm³), renforcées par le décret du 13 avril 2023 qui impose des épurateurs de fumées et des contrôles annuels.<

Pour ce projet spécifique, l'étude d'impact prévoit des fours à 1 000°C avec filtration multicouche, réduisant les rejets à un niveau équivalent à... 1 ou 2 voitures par jour de fonctionnement – bien moins que le trafic routier local ou un barbecue familial !

Une évaluation comparative montre que les émissions d'un crématorium sont inférieures à celles d'un chauffage au bois résidentiel ou d'une usine agroalimentaire voisine. L'Autorité environnementale l'a confirmé : avec les mesures proposées, "le risque pour la qualité de l'air est marginal".

Quant au "risque sanitaire", aucune étude épidémiologique ne lie les crématoriums modernes à des pathologies ; au contraire, ils évitent les pollutions liées à l'entretien des cimetières (eaux de ruissellement, pesticides).

- Autres craintes : transparence et concertation au cœur du projet

Les opposants évoquent une "imposition sans consultation", mais l'enquête publique en cours (jusqu'au 29 octobre) et les échanges menés par le maire Daniel Boyer démontrent le contraire : un processus transparent, avec plus de 40 ans de réflexions locales.

Sur le plan paysager, le bâtiment sera discret (hauteur limitée, intégration végétale), loin des images apocalyptiques diffusées. Et pour la biodiversité ? Les mesures compensatoires excèdent les exigences, protégeant les espèces locales mieux qu'un statu quo qui verrait les familles polluer plus en se déplaçant.

Conclusion : Un projet au service de la vie, pas de la peur

Construire ce crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon, c'est choisir le progrès humain et écologique pour la Haute-Loire : dignité pour les familles, emplois pour les territoires, et un environnement préservé grâce à des technologies de pointe. Les oppositions, souvent alimentées par des peurs irrationnelles et des infos obsolètes, ne tiennent pas face aux faits : ce n'est pas un "four funéraire" polluant, mais un équipement moderne, encadré et nécessaire.

L'avenir de nos rituels funéraires en dépend.

Cordialement,
Benjamin Trapletti

De: "Bruno GARCIA" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 11:06:31
Objet: favorable

Bonjour
L’emplacement sélectionné est judicieux à bien des égards:très dégagé en regard de la très faible densité de l’habitat et du grand éloignement de celui-ci , de l’altitude,de sa situation très aérée,de sa proximité,de l’accessibilité pour nos voisins alentours (position quasi centrale),des économies de déplacements en lien avec les contraintes actuelles…..
Je dirais à tous :ayez confiance en la technique et en la science en ce qui concerne les technologies mises en œuvre.
Et si je pouvais faire une suggestion :planter une forêt d’essences mixtes dans le grand périmètre de ce lieu pour apporter de la sérénité dans l’approche et du moment de recueillement de l’instant.
Merci pour votre écoute

Bruno Garcia

De: "Jean-Claude ROME" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 10:09:06
Objet: Enquète publique
Bonjour
Vous trouverez en pièce jointe le message que je souhaite rajouter à l'enquête:
Jean Claude ROME

Depuis plus de quarante ans qu'on palabre sur ce sujet, il serait temps de concrétiser:

La haute Loire est l'un des rares départements à ne pas être doté d'un tel équipement; Les habitants sont obligés de faire des déplacements importants (Loire, Puy de Dôme..;), déplacements générateurs de frais, générateurs de pollution et de soucis supplémentaires; les délais sur les départements extérieurs sont importants eux aussi générateurs de frais supplémentaires de nuitées dans les chambres funéraires.

Ayant eu l'occasion de voir la conception d'un crématirium et notamment de la filtration existante, je peux affirmer que la pollution extérieure est négligeable que ce soit au niveau des fumées ou des odeurs.

Jean Claude ROME

De: "jacques chandes" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 25 Octobre 2025 09:10:09
Objet: avis enquête publique Crématorium

Monsieur le commissaire enquêteur

Je vous prie de trouvez ci-joint mon avis à propos de l'enquête publique concernant le crématorium de Saint Christophe sur dolaizon.
Je vous remercie de votre attention.
Respectueusement
Jacques Chandès

Enquête publique relative au projet d'implantation d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaison

Objet : Avis favorable au projet d'implantation d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaison

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'implantation d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaison, je souhaite exprimer mon **avis pleinement favorable** à la réalisation de cet équipement, que je considère à la fois **utile, cohérent et profondément humain**.

1. Un besoin réel et un service de proximité pour les habitants

La pratique de la crémation connaît une progression constante dans notre société, traduisant une évolution des mentalités et des choix personnels. Or, les habitants de notre région doivent encore parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour accéder à un crématorium.
La création d'un tel équipement à Saint-Christophe-sur-Dolaison répond donc à un **besoin réel de proximité**.
Elle offrira aux familles un service **accessible, digne et apaisant**, à un moment de leur vie où la disponibilité et la bienveillance des services publics sont essentielles.

2. Une démarche au service de l'intérêt général

Ce projet s'inscrit dans une **logique de service public** : il ne s'agit pas d'un simple équipement technique, mais d'un lieu pensé pour **accompagner les familles dans le respect et la sérénité**.
La crémation, devenue une composante importante du service funéraire, mérite un cadre adapté et de qualité, à la hauteur des attentes humaines et sociales de nos concitoyens.
En favorisant la proximité et en réduisant les déplacements, le projet contribue aussi à une **meilleure équité territoriale**dans l'accès à ce service essentiel.

3. Une implantation réfléchie et respectueuse de l'environnement

Le site retenu à Saint-Christophe-sur-Dolaison présente de nombreux atouts : une localisation harmonieuse, un accès aisé et une intégration paysagère soignée.
Les études techniques et environnementales montrent une **volonté réelle de limiter les impacts**, qu'il s'agisse des émissions, du traitement des fumées, de la circulation ou de la préservation du cadre naturel.
Cette approche responsable démontre une **écoute attentive des préoccupations environnementales**, sans négliger la dimension humaine du projet.

4. Une dimension humaine et sociale essentielle

Au-delà de l'aspect pratique, ce crématorium sera un **lieu de recueillement, de mémoire et d'humanité**.
Il offrira un cadre digne et paisible, permettant à chacun de vivre les cérémonies d'adieu dans la proximité, sans précipitation ni éloignement géographique.
Dans une époque où les services publics se raréfient dans les territoires ruraux, la création d'un tel lieu témoigne d'une **volonté de proximité et de considération pour les habitants**.
C'est aussi un signe fort du **respect dû à chaque personne et à chaque famille**, quelles que soient ses convictions.

Pour l'ensemble de ces raisons — utilité sociale, dimension humaine, cohérence territoriale et respect de l'environnement — j'émets un **avis très favorable** à l'implantation du crématorium de Saint-Christophe-sur-Dolaison.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Jacques Chandès



De: "Bernard BAY" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 23:32:20
Objet: Construire un crématorium

Je suis tout à fait d'accord pour le projet d'un crématorium sur la commune de saint Christophe sur dolaizon
C'est nécessaire et urgent
Tout est prévu pour la pollution c'est très bien controlé.
BBAY

De: "Pascale Servant" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 20:28:28
Objet: Enquête crematorium

Bonjour,
Je soutiens ce projet pour qu enfin les altiligeriens n aient pas à avoir a faire des kilomètres et des kilomètres dans d autres départements, alors qu ils sont déjà dans une terrible peine.
C est inadmissible de ne pas en avoir sur le 43 !
Merci

De: "Feuillet Etienne" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 19:21:41
Objet: Enquête publique crematorium

Bonjour
Un crematorium en haute-loire était nécessaire.
Merci pour ce beau projet.

Christine OBERGER
Étienne FEUILLET

De: "jack chalier" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 19:21:06
Objet: Réalisation du crematorium de st crhistophe

Depuis des années la haute Loire cherche à se doter d'un crematorium qui a bien du mal à voir le jour. C'est quand même impensable qu'un département comme la haute Loire ne puisse pas avoir ce crematorium. Quand on pense aux familles qui sont obligés de faire pratiquement une centaine de kilomètre pour faire incinérer les leurs, ce qui s'ajoute à leur peine en plus des cout énormes que cela engendre avec les trajets. Alors oui il y a urgence a autoriser ce projet d'autant que toutes les mesures de sécurités sont réunies. Puisse ma modeste contribution aider à cette réalisation très urgente

---

De: "Gerenton" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 21:28:38
Objet: CRÉMATORIUM

Je vous fais parvenir ce message car j' estime qu'il n'est pas normal que dans notre département, il faut sortir du département afin d'avoir accès à un crématorium pour Nos sépulture suivant nos convictions personnelles.
De plus cette demande est en très forte progression et nous devons parfois attendre plusieurs jours.
J' espère qu enfin cette lacune sera comble par la création d'un crématorium à St CHRISTOPHE

De: "Magali CHARRA" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 18:40:35
Objet: création d'un crématorium à St Christophe

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Il m'apparait indispensable que chacun puisse choisir comment il souhaite être inhumé.

Mon père a récemment été inhumé à St Etienne et nous avons du attendre 12 jours avant qu'une place soit disponible. Non seulement il est bien difficile de faire son deuil tant que son parent n'a pas été inhumé mais la dégradation du corps liée à l'attente d'une place est également une épreuve qui pourrait être évitée si notre département était doté de cette offre de service.

Si l'inhumation avait pu être faite dans le département, ses amis les plus âgés auraient pu se joindre à nous, de même que nos amis et collègues auraient pu se joindre à nous si cela n'avait pas été aussi loin car cet éloignement nécessite de poser une demie journée de congé.

Un crématorium installé à St Christophe sur Dolaizon, commune située à une proche distance du Puy, permettrait de couvrir les besoins croissants de la population altiligérienne.

Pour toutes ces raisons, je soutiens avec force le projet d'implantation d'un crématorium à St Christophe.

Cordialement,
Magali Potus

De: "Gerenton" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 21:07:39

Bonjour
Je vous fais parvenir ce message pour confirmer qu' crématorium en haute Loire me paraît indispensable car ce n'est pas normal que le Puy-en-Velay et sa région soit obligé de sortir du département afin de pouvoir donner une sépulture en fonction de ses convictions personnelles.
Merci de tenir compte de cette nouvelle demande de sépulture qui est en très forte demande.

De: arnaud didier
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 18:37:21
Objet: projet crématorium

Bonjour

je viens, par l'intermédiaire de ce mail donner mon avis sur le projet du crématorium.
Je le soutient pleinement et le juge indispensable comme beaucoup de mes proches.
Notre département va connaître, si le projet n'aboutit pas, de grosses difficultés pour tout les volontaires pour la crémation.
On constate déjà des délais à la limite du raisonnable.
Un grand merci à tous ceux qui porte ce projet !!
Cordialement.

De: "Paul Romeas" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 17:13:46
Objet: Crématorium

Bonjour
Après l'article dans l'Eveil de ce jour je suis d'accord pour le crématorium, car il y aura moins de pollution que celle dégagée par les quelques agriculteurs sur la commune.
J'espère que cet établissement sera très vite fonctionnel.
Il faut, à tout prix défendre ce projet, je sais bien que les catholiques sont la plupart contre de tel projet.

Merci
Paul Roméas

De: "Jean-Paul GEOFFROY" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 16:13:21

Bonjour
Je suis habitant de x (43) et suis particulièrement content de savoir que notre département va enfin être doté de cet équipement moderne et indispensable .
En effet le nombre de crémation allant croissant les équipements des départements voisins arrivent à saturation , de cette saturation découle un temps d'attente pour le moins pénible pour les personnes en deuil .
Il est important aussi de limiter les déplacements longs et pénibles dans les circonstances d'un décès.
Déplacements qui soit dit en passant génèrent une pollution importante.
En outre cet équipement de dernière génération s'intégrera parfaitement au paysage local, respectera l'environnement et réduira la saturation des cimetières alti-ligérien.
De plus il créera nombre d'emplois locaux , et confortera l'économie locale déjà existante.

Voilà donc une liste non exhaustive de raisons pour lancer sans délai la réalisation de ce crématorium.
Vous pouvez noter que si je suis pressé de le voir se réaliser…….. je le suis beaucoup moins de le tester .
La vie est belle.
Bien à vous
Jean Paul Geoffroy

De: "Mireille Leonardi" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 15:54:47
Objet: enquête publique crematorium

Bonjour,
Je suis favorable à la création d'un crématorium en Haute-Loire.
En effet, il me paraît indispensable d'être doté d'un tel équipement dans notre département, tant le nombre de demandes de crémations a augmenté ces derniers temps.
Par ailleurs les crématorium des départements voisins sont saturés.
Mireille Leonardi

De: "Joseph et Suzanne Ouillon" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 15:22:58
Objet: Fwd: participation à l'enquête publique

Subject: participation à l'enquête publique

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Par le présent courriel, mon mari et moi venons vous faire part de notre avis positif à la construction du crématorium tant attendu.
La population pourra plus librement choisir son mode d'obsèque.
En cas d'incinération, il ne sera plus nécessaire de solliciter un département voisin.

Cordialement,
Suzanne et Joseph OUILLON

De: "Christian CHABANON" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 14:42:33
Objet: enquête publique

Je suis tout à fait favorable à l'implantation d'un crématorium à St Christophe. Cet équipement était devenu indispensable, vu les déplacements que les familles devaient faire pour une incinération, relevant, faut-il le préciser, du libre choix de chacun.

Je m'élève contre les affirmations de nuisances de fumées : j'habite Lyon 6 mois par an et je n'ai jamais entendu quelqu'un se plaindre de cela, alors même que les crématoriums sont implantés en pleine ville (avenue Berthelot, Bron..)

Quant aux motifs religieux invoqués quelquefois, en tant que chrétien pratiquant je ne vois pas de raisons canoniques au refus de cette pratique post mortem.

Je vous remercie de votre attention

Christian Chabanon

De: "Maxime GAY" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 14:15:09
Objet: Contribution Enquête publique - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOIRE SEMENE

Monsieur le commissaire enquêteur,

Vous trouverez en pièce jointe la contribution de Monsieur GIRODET, Président de la communauté de communes Loire Semène pour le projet de crématorium. Merci de me confirmer la bonne prise en compte de cette contribution.

Bien cordialement,

La Séauve-sur-Semène le 23/10/2025

Objet : Contribution à l'enquête publique – Projet de crématorium à Saint Christophe sur Dolaizon

Je soussigné, Frédéric GIRODET, Président de la Communauté de communes Loire Semène, souhaite apporter une contribution à l'enquête publique autour du projet de création d'un crématorium à Saint Christophe sur Dolaizon.

La crémation représente aujourd'hui plus de 40 % des obsèques en France, et cette proportion ne cesse d'augmenter. Pourtant, notre département ne dispose d'aucun équipement adapté, obligeant les familles à se déplacer sur de longues distances, contrairement aux départements voisins. Les équipements existants sont saturés, ce qui engendre des retards pénibles pour les proches. C'est le cas des 4 crématoriums de Saint-Etienne, utilisés par les habitants de notre territoire. Ce projet répond donc à une demande croissante et légitime de la population car un crématorium à Saint-Christophe sur Dolaizon peut constituer une véritable alternative lorsque les délais sont trop longs sur les structures saturées.

Il s'agit également d'un projet profondément humain. Il respecte le choix des défunts, souvent exprimé de leur vivant, et permet d'alléger la charge émotionnelle des familles en leur évitant des trajets éprouvants. Le crématorium offrira un lieu de recueillement digne, apaisant et accessible, dans un cadre propice au recueillement.

Sur le plan territorial, ce projet est structurant. Il générera des emplois directs et indirects, renforcera l'attractivité de notre territoire et contribuera à son autonomie en matière de services funéraires. Il permettra aussi de réduire les déplacements automobiles, limitant ainsi les émissions de CO_2, tout en respectant les normes environnementales les plus strictes. Par ailleurs, il apportera une solution durable face à la saturation des cimetières, évitant à certaines communes d'avoir à investir dans leur agrandissement.

Le choix du site est particulièrement judicieux. Situé hors agglomération, dans une zone calme bordée par un parc éolien et des terres agricoles, il offre un cadre serein et

LOIRE SEMÈNE COMMUNAUTÉ
1, Place de l'abbaye - B.P. 32 - 43140 La Séauve-sur-Semène
04 71 75 69 50 - contact@loire-semene.fr
www.loire-semene.fr

AUREC-SUR-LOIRE • LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE • PONT-SALOMON • SAINT-DIDIER-EN-VELAY
SAINT-FERRÉOL-D'AUROURE • SAINT-JUST-MALMONT • SAINT-VICTOR-MALESCOURS

respectueux. Sa proximité avec les grands axes routiers (RN 88 et RN 102) garantit une accessibilité optimale sans traversée de villages.

Enfin, le délégataire retenu, OGF, est le premier opérateur national avec une solide expérience dans la gestion de ce type d'équipement. Son expertise est un gage de qualité et de fiabilité pour notre territoire.

Pour toutes ces raisons, je soutiens pleinement ce projet et invite les autorités compétentes à lui donner une suite favorable.

Le Président

Frédéric GIRODET



LOIRE SEMÈNE COMMUNAUTÉ
1, Place de l'abbaye - B.P. 32 - 43140 La Séauve-sur-Semène
04 71 75 69 50 - contact@loire-semene.fr
www.loire-semene.fr

AUREC-SUR-LOIRE • LA SÉAUVE-SUR-SEMÈNE • PONT-SALOMON • SAINT-DIDIER-EN-VELAY
SAINT-FERRÉOL-D'AUROURE • SAINT-JUST-MALMONT • SAINT-VICTOR-MALESCOURS

De: "Karen Beraud" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 13:15:25
Objet: Crématorium

Favorable à la construction d'un crématorium en Haute Loire.
Karen KAZUBEK

De: "Mairie - Maire de Polignac" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 11:49:17
Objet: AVIS CREMATORIUM
Bonjour,
Je suis pour ce projet de crématorium à Saint Christophe sur Dolaizon.
Cette installation est très fortement attendue par nos concitoyens, qui pour certains sont loin des crématoriums de Saint-Etienne ou de Clermont Ferrand (voir ailleurs).
Ce sera une belle réalisation si elle se concrétise.
Bien cordialement.
Jean-Paul VIGOUROUX
Maire de Polignac

De: "Guy VALLERY" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 11:49:08
Objet: Crématorium de St-Christophe sur Dolaizon
Bonjour,
Agè de 70 ans, je suis demandeur de ce crematorium pour plusieurs raisons.
Je n'en retiendrai que deux: :
* Il permettrait le libre choix qui est aujourd'hui faussé du fait de la non-existence d'une telle structure sur le département, obligeant à faire des déplacements dangereux, coûteux et longs vers St-Etienne ou Clermont-Ferrand
* Les familles touchées par le deuil, toujours douloureux, ainsi que les amis du défunt et plus largement toutes les personnes qui veulent les accompagner(voisins, collègues,...) pourront trouver un lieu de recueillement neutre et proche. L'éloignement des autres crematoriums ne permet pas une telle possibilité en décourageant les personnes les plus éloignées et les plus âgées.
J'espère de tout coeur que ce crematorium verra enfin le jour, pour mettre fin à son absence dans notre département, un des derniers en France.
Cordialement.
Guy VALLERY

De: "Nicole et Georges Vidal" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 11:03:14

Je suis très favorable au crematorium ayant connu personnellement les difficultés pour un décès très proche l attente d une place au crematorium de st etienne avec en plus les frais de chambre funéraire qui s ajoutent merci pour votre action
nicole Vidal

De: "Charlène MONIER" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 10:57:44
Objet: Crématorium

Bonjour,

Je me permets de vous écrire afin d'attirer votre attention sur la nécessité d'implanter un crématorium à proximité de notre commune.

En effet, la demande de crémation ne cesse de croître ces dernières années, traduisant une évolution des pratiques funéraires. Pourtant, l'absence d'un établissement dédié dans notre secteur oblige de nombreuses familles à parcourir plusieurs dizaines de kilomètres pour accompagner leurs proches, ce qui représente une contrainte à la fois logistique, émotionnelle et financière.

Un crématorium local permettrait :

- d'offrir un service de proximité aux habitants, dans le respect de leur dignité et de leurs convictions ;
- de réduire les délais d'attente, souvent longs dans les établissements déjà saturés ;
- de limiter les déplacements et donc l'empreinte écologique liée aux trajets funéraires ;
- de renforcer l'accompagnement des familles dans un cadre apaisé et humain.

L'implantation d'un tel équipement constituerait donc un véritable service public de proximité, répondant à un besoin réel et croissant de notre territoire.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à cette demande.

Bien cordialement,

Charlène Monier

De: "Raymonde et J-C PRAT" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 10:48:02
Objet: enquete Créma

Remarques concernant l'implantation d'un crématorium à St Christophe sur Dolaizon,

Désirant être incinéré après mon décès, je pense indispensable qu'un crématorium existe en Haute Loire.

Je remarque que l'option de la crémation est très largement répandue en Haute Loire et qu'il est totalement anormal que les personnes qui souhaitent être incinérées aient à obliger leurs proches à aller St Etienne ou Clermont Ferrand pour assister à leurs funérailles, ce qui limite souvent le désir de la famille ou des proches de rendre un dernier hommage au disparu.

En outre cela conduit à des frais funéraires onéreux et crée ainsi une discrimination inacceptable.

L'opération de crémation étant parfaitement contrôlée, soumise à des obligations strictes en matière de pollution, je ne vois pas ce qui pourrait retarder la mise en place d'un crématorium en Haute-Loire, et en particulier dans la zone de St Christophe où aucun voisinage immédiat pourrait arguer d'une quelconque gène.

le 22 Octobre 2025

Jean-Claude PRAT,

De: "Agence Le Puy En Velay 1 PFG" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 09:52:34
Objet: Enquête Publique Crematorium

Bonjour,

Le projet du crematorium doit être pris en compte et son aboutissement primordial.
Les demandes de crémation sont de plus en plus importantes, le déplacement sur un autre département ainsi que l'attente de cet acte est très lourd pour les familles.

L'organisation d'obsèques par la famille étant douloureuse, le fait de ne pouvoir faire la crémation dans la continuité de l'organisation le même jour, est déstabilisant et très douloureux pour les familles en attentes, sans parler des risques sanitaires pour le défunt.

Se déplacer peut-être un réel problème pour des personnes âgées. Ce crematorium est vraiment nécessaire sur notre territoire.

Bien cordialement,
Mme Pascale PRADINES

De: "Catherine Bonhomme" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 09:19:30
Objet: Crématorium

Voici quelques raisons qui m'amènent à soutenir la création d'un crématorium à St Christophe sur Dolaizon. J'ai adhéré à l'association Créma 43 pour faire entendre ma voix. Je me nomme Catherine Bonhomme et je réside au Puy-en-Velay.
Je crois qu'il est temps d'entendre la détresse des familles qui au décès d'un proche souhaitant une incinération sont obligées de contacter les crématorium de Clermont-ferrand ou St Etienne.
J'ai personnellement vécu cela pour ma maman et ma belle-mère, toutes deux âgées, mais convaincues de leur choix d'être incinérées. La famille du côté de ma belle-mère était très éloignée de la Haute-Loire. Cela a nécessité des trajets supplémentaires importants. Cela représente aussi un coût. Et une fatigue supplémentaire pour les personnes plus âgées.
A cela s'ajoute que, dans leur deux cas, elles ne souhaitaient pas de cérémonie religieuse, et trouver un lieu pour recevoir et accueillir les personnes qui étaient présentes a été difficile.
Lorsqu'on perd un proche, outre la peine que l'on ressent, on a déjà beaucoup de formalités à accomplir, c'est éprouvant. Dans les deux cas, cela a rajouté des contraintes.
Une des contraintes est aussi la récupération tardive de l'urne.
Le respect du choix des personnes qui décèdent me paraît essentiel, de même que permettre l'accompagnement des proches. Un crématorium proche du Puy-en -Velay me parait la meilleure solution.
Je souhaite moi-même être incinérée, et j'espère que lorsque je disparaîtrai, ce crématorium permettra à ma famille de m'accompagner dignement.
Je vous remercie de prendre en compte cette contribution.
Catherine Bonhomme

De: "Roland Lonjon" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 08:45:22
Objet: PROJET DE CREMATORIUM

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je m'adresse à vous en tant qu'habitant du Puy en Velay et élu à la ville du Puy en Velay et à la communauté d'agglomération.

La construction d'un crématorium en Haute-Loire est attendue depuis de longues années.

Les crématoriums les plus proches sont à Saint-Etienne (42) Clermont-Ferrand (63) voire La Ville-dieu (07).

Les délais d'attente sont longs.

Le choix de Saint Christophe sur Dolaizon est judicieux. Il est facile d'accès et couvre une zone géographique importante.

Cette construction est indispensable d'autant que la crémation est de plus en plus utilisée et devrait à court et moyen terme devenir majoritaire.

J'émets donc avis très favorable.

Cordialement

Roland LONJON

De: "Léo Berlemont" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 24 Octobre 2025 08:22:26
Objet: Avis favorable à la création d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Léo Berlemont, j'ai 33 ans, je réside et je suis membre de l'association Crématistes 43. À ce titre, je tiens à exprimer mon avis favorable concernant le projet de création d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon.

Selon moi, l'ouverture d'un crématorium à proximité de l'agglomération du Puy-en-Velay constitue une véritable utilité publique. Elle répondrait aux besoins concrets des familles confrontées à la perte d'un proche, en leur offrant un service de proximité dans un moment de grande vulnérabilité. Il est aujourd'hui plus que nécessaire de garantir à tous les citoyens une équité territoriale et une autonomie départementale en matière de crémation. Les longs déplacements imposés par l'absence d'un équipement local sont coûteux en temps, en argent et en impact environnemental. Ils ajoutent une charge supplémentaire dans une période déjà difficile, et empêchent parfois certains proches de rendre un dernier hommage à la personne disparue.

Plusieurs de mes proches ont exprimé leur souhait d'être crématisés. Si je dois leur rendre un dernier hommage, j'aimerais que celui-ci puisse se dérouler près du lieu où ils ont vécu, entouré de notre famille et de nos amis, et non de manière isolée dans un autre département. Le projet de crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon me semble particulièrement cohérent : situé hors agglomération, dans un environnement calme, il offre un cadre propice au recueillement et au respect des familles.

J'espère sincèrement que cet avis favorable sera pris en compte dans le cadre de votre évaluation.

Veuillez recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Léo Berlemont

Membre de l'association Crématistes 43

De: "Catherine THEOLEYRE" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 21:52:18
Objet: Nécessité de la construction du crématorium du Velay

Madame, Monsieur,

Je n'ai personnellement jamais été amenée à me déplacer à un crématorium étant donné que les proches défunts ont été inhumés de manière « traditionnelle ».

Pour ma part, j'ai décidé que je souhaitais être crématée (crématisée) le jour venu. J'en ai informés mes parents qui m'ont dit tout de suite qu'ils n'iraient pas jusqu'à Saint-Etienne.
Ce à quoi j'ai répondu que ça m'était égal puisque je souhaite que mon urne soit inhumée dans le caveau de famille de leur village et que ce jour-là ils seront présents !

Cette réflexion je l'ai eu alors que je travaillais à l'agence PFG (Groupe OGF) en tant que conseillère funéraire, maître de cérémonie, conseillère prévoyance et marbrerie pendant près de douze ans.

Il est nécessaire que cette structure soit présente sur notre département de manière à ce que les familles puissent être à même d'accompagner leur défunt à chaque étape de ses funérailles.
De part mon expérience professionnelle, j'ai pu voir des personnes ne pas pouvoir se rendre y a St-Etienne (le plus proche actuellement) car trop âgés pour faire le déplacement ou prendre le volant.
Une autre fois, lors de la cérémonie religieuse à l'église de Saint-Laurent, j'ai été interpelée avant la sortie du cercueil par la famille qui m'a demandé où l'on ferait le geste d'au revoir ! Et vu que le prêtre ne l'avait pas prévu, j'ai indiqué qu'il sera proposé lors de la cérémonie civile au crématorium. La famille m'informe que le papa du défunt (en fauteuil roulant) ne pouvait pas s'y rendre de part ses problèmes de santé.
J'ai dû improviser alors le geste poir ce monsieur qui était embêté de ne pouvoir assister à cette autre cérémonie.
Un autre problème que je rencontrais dans l'organisation des obsèques en cas de crémation c'est qu'il est très compliqué d'organiser la cérémonie religieuse, la cérémonie civile au crématorium et l'inhumation ou la dispersion des cendres le même jour ! Ceci à cause des temps de trajets et de la crémation en elle même : environ 2 heures (+ cérémonie civile même « simple » : 15 à 30 min / 1 h possible). C'est assez compliqué pour les familles de plus en plus éparpillées d'être disponibles sur plusieurs jours (trajets et logement).
Nous sommes de ce fait contraints de prévoir la cérémonie religieuse le jour J et la crémation, transport de l'urne au cimetière (par exemple) le lendemain.

Il est important que les habitants aient les équipements nécessaires au choix qu'ils prendront pour leur dernier voyage.

Il n'est pas nécessaire de s'inquiéter des rejets de la structure, tout est étudié, les filtres prévus comme c'est le cas pour les crématoriums existants et tous plus ou moins proches d'habitations !

Je vous remercie d'aider à ce que ce crématorium voit le jour afin que nos défunts aient les funérailles qu'ils ont souhaitées.

Bien cordialement.
Catherine THEOLEYRE

De: "Adélie Mazoyer" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 22:35:21
Objet: Soutien crématorium

En tant qu'habitante de la région et adhérente de CREMA43, je souhaite exprimer mon soutien au projet d'ouverture du crématorium. L'accès à ce service est important pour de nombreuses familles qui cherchent une solution adaptée à leurs besoins et à leurs convictions.

La création d'un crématorium permettrait de réduire les délais actuels et d'accompagner les personnes dans ces moments difficiles avec dignité.

Pouvoir donner mon avis lors de cette enquête me permet de participer activement à la vie locale et de contribuer à une décision qui touche toute la communauté. Je fais confiance à l'ensemble des responsables pour mener ce projet avec sérieux et bienveillance, en tenant compte des observations des citoyens.

Adélie MAZOYER

De: "jean-pierre Charenton" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 21:39:10
Objet: implantation d'un crématorium à st Christophe sur Dolaizon

Je viens vous exprimer mon soutien total au projet de création d'un crématorium sur la commune de **St Christophe sur Dolaizon**

Ce projet revêt à mes yeux une importance majeure pour l'équilibre et la qualité de l'offre de service public dans notre département pour les raisons suivantes :

Le choix de la crémation est en constante progression en France, et la Haute-Loire ne fait pas exception. L'absence d'un équipement de crémation de proximité contraint actuellement les familles à des déplacements longs et coûteux vers des départements voisins telle la Loire, ajoutant une charge et une fatigue supplémentaire au un moment déjà douloureux du deuil. La création de ce crématorium est une réponse concrète et humaine à l'évolution des pratiques et des volontés des défunts et de leurs proches.
Ce nouvel équipement permettra d'assurer une **égalité de traitement** et un **accès facilité** à l'ensemble des citoyens du département, conformément à l'esprit du service public funéraire. Il contribuera également à fluidifier l'organisation des obsèques pour les professionnels locaux.

Pour toutes ces raisons, je considére que l'implantation de ce crématorium est un enjeu de dignité et de modernisation indispensable pour la Haute-Loire.

Nous vous prions, Monsieur le Préfet, d'accorder une attention favorable à cette demande d'autorisation de création, qui répond à une attente forte du territoire.
Dans l'attente de la concrétisation de ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma très haute considération et de mon entier dévouement au service de notre territoire.

Jean-Pierre Charenton

De: "René GOUPIL" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 20:17:37
Objet: Construction d'un crématorium à St Christophe sur Dolaizon

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je suis âgé de 80 ans et partisan de la crémation. . J'ai donc adhéré à l"Association crématiste 43 depuis de nombreuses années et je suis l'actuel trésorier.
Cette association existe depuis 1980 et l'absence d'un équipement en Haute-Loire, un des 3 derniers départements de France n'est pas glorieux et insupportable.
Il y a pourtant de nombreux arguments pour cette construction :

- **Cet <u>équipement est indispensable pour répondre au choix de certains citoyens non adeptes de l'inhumation et actuellement pénalisés.</u>**

Ayant perdu mon épouse cet été, ma famille a subi les désagréments liés à cette situation :

- **Délais d'attente** pour une crémation à St Etienne d'où **frais supplémentaires de chambre funéraire.**

- **Frais de déplacements conséquents pour les pompes funèbres, la famille et les amis.**

- **Peu de présence d'amis à St Etienne**, et nous avons dû organiser pour eux un hommage en louant une salle communale pour ce faire, d"où des **frais supplémentaires de location de salle.**

- Il n'est pas normal d'être **pénalisé moralement et pécuniairement par l'absence de crématorium localement. Cela conduit certaines personnes à ne pouvoir réaliser leur choix ultime de mode funéraire et par conséquent à opter pour l'inhumation.**

- **Le projet de St Christophe sur Dolaizon, proche du principal bassin de vie du département tout en étant à l'écart de zone habitable est très pertinent.**

- **Cet équipement répondra aux attentes de nombreuses personnes qui choisissent de plus en plus ce mode d'obsèques. Il y a en effet un engorgement des cimetières et aussi le fait que les nouvelles concessions seront à durée limitée (30 ans).**

René GOUPIL

De: "Robert HILAIRE" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 19:18:37

Favorable à la construction
Envoyé depuis l'application Mail Orange

De:
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 18:28:11
Objet: Enquête publique crematorium

Bonjour
Je suis favorable au crematorium
Une bonne chose pour la Haute Loire

Henri Maurice Roy

De:
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 23 Octobre 2025 14:26:52

Bonjour,

Il est indispensable pour la Haute-Loire d'avoir enfin un crematorium.
Les convictions de chacun doivent être respectées. Il est temps que les gens admettent qu'il n'y a pas de nuisances, même lorsque le crematorium est implanté près de chez soi. Espérons que les choses bougent enfin.

Michelle SOUBEYRE

De:
À: "Enquête publique ST-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON" <enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr>
Envoyé: Mercredi 22 Octobre 2025 13:47:41
Objet: Enquête d'utilité publique

Madame Ducher Gisèle

Adhérente à l'Association crématiste 43

Voici ma contribution :
- 1 - Répondre à une demande croissante.

Accessibilité et équité territoriale.
Réduction des délais d'attente.

- 2 - Respect du choix des défunts.
Allègement de la charge émotionnelle.
Sécurité routière.

- 3 - Moindre coût pour les familles.

- 4 - Réduction des déplacements automobiles.
Technologie moderne et filtrée.

- 5 - Offre un service de proximité.
Réduction pour les familles endeuillées.

- 6 - Désaturation des équipements voisins.

- 7 - Autonomie départementale.

- Arguments spécifiques au projet de l'agglomération à St-Christophe-sur-Dolaizon :
  - Facilité d'accès.
  - Implantation propice au recueillement.
  - Equipement complet.
  - Création d'un jardin du souvenir.
  - L'opérateur retenu.

De: "Thierry LEOTOING" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 22 Octobre 2025 10:11:28
Objet: Avis sur l'enquête

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je vous pris de trouver ci-dessous mon avis sur l'enquête d'utilité publique relative au projet de crématorium de l'agglomération du Puy en Velay.

Je suis favorable à ce projet qui n'a que trop trainé. Nous devons aller sur St Etienne ou Clermont Ferrand depuis des années pour **offrir à nos défunts et aux familles endeuillées qui le souhaitent une digne cérémonie de crémation**.
Avec le projet présenté, il sera enfin possible avec un **service de proximité** de bien respecter les souhaits de plus en plus nombreux **des citoyens de Haute-Loire**.
L'organisation des cérémonie sera simplifiée, facilitée et moins coûteuse, et pourra être organisé dans un délai raisonnable.
L'équipement complet prévu dans le projet permettra d'organiser dans de bonnes conditions une **cérémonie digne dans un lieu facile d'accès**.

Je vous remercie de prendre en considération cet avis positif pour la création d'un crématorium près du Puy en Velay.

Veuillez agréer, Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

Thierry Léotoing,

De: "andre achard" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 22 Octobre 2025 09:12:17
Objet: ENQUETE D UTILITE PUBLIQUE PUR LE CREMATION

permettant d'organiser un rassemblement pour la famille et les proches avec un espace de convivialité.

De: "patrick roy" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 19:54:39
Objet: Avis enquête publique

Bonjour, Nous sommes favorable à la construction d'un crematorium sur la zone artisanale de St Christophe sur Dolaizon
MME & MR Roy Patrick

De: "jean marc lahondes" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 19:51:33
Objet: crématorium

Bonjour,

Je me prononce positivement pour la construction d'un crématorim à st Christophe / Dolaizon . Cet fonction administrative est indispensable au département de la Haute Loire qui en est malheureusement privé depuis si longtemps, causant ainsi de longues attentes pour les familles. Je parle par expérience personnelle, ayant la majorité de ma famille en Haute Loire.

Fait à le 21 octobre 2025

Jean Marc Lahondès

De: < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 18:54:30
Objet: Crématorium - enquête d'utilité publique

A l'attention de Monsieur le Commissaire enquêteur.

ADAM Jean-Claude

Le 20 octobre 2025.

A l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur.
(Enquête publique sur le projet de création d'un crématorium)
Mairie de Saint Christophe sur Dolaizon
10 rue de la Mairie
43370 Saint Christophe sur Dolaizon

Monsieur le Commissaire, je suis favorable au projet de création d'un crématorium. Depuis plusieurs années, des projets, mais pas de décision. Il est urgent qu'un crématorium soit disponible en Haute-Loire. Cela éviterait des déplacements à Saint-Etienne ou Clermont-Ferrand.
Il répondre à une demande croissante qui se développe en Haute-Loire. La crémation représente plus de 40 % des obsèques en France et continue de progresser.

C'est un respect du choix des défunts : de plus en plus de volontés exprimées en faveur de la crémation. L'éloignement du crématorium peut amener certains à renoncer à la crémation.

Un moindre coût pour les familles : suppression des frais de transport liés aux trajets vers un crématorium éloigné. **Et un service de proximité.**

Les citoyens de Haute-Loire attendent cet opportunité. Les enquêtes locales montrent généralement un soutien large pour ce type d'équipement.

J'attends de cet **emplacement, un espace calme** permettant de rassembler la famille et les proches avec convivialité. Avec un accès possible et parking.

Avec mes cordiales salutations, Jean-Claude ADAM.



De: "Martine Malige" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 17:56:49
Objet: Enquête publique pour le Crématorium

Monsieur,
J'habite X, je souhaite être incinérée lors de mon décès et je suis donc très favorable à la construction du crématorium sur la commune de St-Christophe sur Dolaizon. Ce lieu est bien choisi, proche du Puy et vivement la pose de la première pierre !
Cordialement
Martine Malige

De: "Jean-Jacques ARMAND" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 16:36:32
Objet: Création d'un crématorium , commune de Saint Christophe sur Dolaizon

Monsieur le Commissaire enquêteur

Depuis de nombreuses années , je souhaite voir se réaliser la construction d'un crématorium dans les environs du PUY .
Aucun site en Haute-Loire, n'offre la possibilité de voir nos volontés finales se réaliser ,en évitant de longs et pénibles déplacements pour les familles lors des deuils,(nonobstant les coûts induits).
La réalité des difficultés que rencontrent les communes pour la gestion des cimetières, ira de façon croissante,au risque d'ajouter des peines encore plus pénibles pour les familles : déplacement des corps et autres recherches de places...
Votre commune se manifeste par son ouverture d'esprit , son sens du Progrès et du souhait de très nombreux habitants de la Haute-Loire , mais aussi des départements avoisinants. Elle s'inscrit dans un maillage de structures pour le bien des habitants et s'ouvre dans une vision forte de participation à l'évolution de la Pensée Humaniste.
Très respectueusement
M.ARMAND Jean-Jacques
Cadre de santé retraité



De: "Broc Jean-Marc" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 16:24:34
Objet: Projet de crématorium

Je suis favorable à la construction d'un crématorium dans notre département. C'est une honte d'être obligé d'aller à Clermont ou saint Étienne et d'attendre parfois plus d'une semaine
J'apporte mon soutien à l'équipe qui suit ce projet
Danielle Broc

Envoyé de mon iPhone

De: "DAMIEN LOUBIAT" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 15:07:08
Objet: Avis sur le projet de Crématorium à saint christophe sur dolaizon

Bonjour,

Je souhaiterais donner mon avis en tant qu'habitant de la Haute-Loire, sur ce projet de crématorium.

Je trouve qu'il serait bien de favoriser ce type de l'établissement en Haute-Loire, ce qui permettrait éviter d'aller notamment dans la Loire ce qui ferait pas mal de trajets évités et donc un gain environnemental certains.

C'est un choix fait de nos par une majorité de Français de nos jours, il faudrait donc faire évoluer nos services pour répondre à cette demande. C'est aussi une mesure d'égalité sociale.

Personnellement je n'ai pas d'intérêt sur ce type de choix, mais tôt ou tard on y est tous confrontés.

Merci d'avance de tenir compte de mon avis.

Cordialement,
Damien Loubiat

De: "nicole mansard" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 12:08:52

Nécessité d'avoir un crématorium en Haute Loire, pour éviter les déplacements longs vers d'autres structures.
Nicole Mansard

De: "TM" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 21 Octobre 2025 11:17:09
Objet: crématorium enquête

Bonjour,
Je suis très favorable à la création d'un crématorium à St Christophe sur Dolaizon, car en Haute loire il n'y a pas de crématorium.
Cordialement
Thierry Mansard

De: "marieclaude allirol" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 20 Octobre 2025 18:12:44
Objet: Projet de crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Je m'appelle Marie-Claude ALLIROL, née le, et je suis habitante de X depuis toujours.

Même si je partage aujourd'hui ma vie avec mon conjoint à x , je reste profondément attachée à ma commune d'origine, où vivent encore mes proches et où j'ai grandi.
Je souhaite exprimer ma vive opposition à la construction du crématorium sur le site de la Clé des Champs.

J’ai toujours aimé la tranquillité et le caractère paisible et naturel de notre village. Ce projet me semble incompatible avec l’esprit du lieu et le bien-être des habitants.
Il apportera inévitablement davantage de circulation, de nuisances et de pollution, dans un secteur qui devrait rester préservé.
Je suis aussi très touchée personnellement par la symbolique de ce projet.
Notre maman est décédée d’un cancer du poumon en 2008, et depuis, tout ce qui touche à la pollution de l’air ou aux risques sanitaires liés aux émanations m’inquiète profondément.
L’idée de voir s’installer un crématorium à proximité de nos habitations ravive cette peur : celle que de nouvelles sources de pollution puissent nuire à la santé des habitants et des générations futures.

Au-delà de ces aspects sanitaires et moraux, je regrette également le manque d’information et de concertation autour de ce projet.
Aucune réunion publique n’a été organisée pour expliquer les impacts réels ou répondre aux inquiétudes légitimes des riverains.
Beaucoup d’entre nous ont découvert l’existence du projet par hasard, via un article dans L’Éveil, sans débat ni transparence.

Je comprends qu’un crématorium puisse répondre à un besoin départemental, mais je suis convaincue qu’il existe des sites plus adaptés, éloignés des zones d’habitation et mieux intégrés à un environnement déjà urbanisé.

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de prendre en compte l’impact moral, psychologique et sanitaire de ce projet sur les habitants, notamment sur les familles qui, comme la mienne, ont déjà été marquées par la maladie.

Veuillez agréer, Monsieur, l’expression de mes salutations respectueuses.

Marie-Claude ALLIROL
Née le
Habitante de X

De: "alainantoine rivet" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 20 Octobre 2025 17:52:13
Objet: Observation – Avis défavorable sur le choix du site du crématorium de Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je m’appelle Alain RIVET, né le.
Je ne réside pas directement sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, mais j’y viens quotidiennement pour rendre visite à ma belle-famille, qui y vit depuis de nombreuses années.
Je suis donc très attaché à cette commune, à ses habitants et à son cadre de vie.

De par mon ancien métier d’encadrant technique au SICCALA et au service des eaux, je connais bien les enjeux liés à la pollution, aux émissions atmosphériques et à la qualité de l’air.
À ce titre, je souhaite formuler un avis défavorable sur le choix du site retenu pour ce projet de crématorium, situé sur la zone de la Clé des Champs.

Même avec des équipements modernes, il n'existe pas de combustion propre : les systèmes de filtration, aussi perfectionnés soient-ils, ne captent jamais la totalité des rejets.
On le voit déjà avec les véhicules les plus récents : « il n'y a pas de fumée sans feu », et toute combustion génère des particules fines et des résidus chimiques (mercure, plomb, dioxines, etc.) susceptibles d'affecter la santé des habitants, les cultures et les sols environnants.

Au-delà des aspects techniques, je m'interroge profondément sur la cohérence du choix de ce site.
La zone de la Clé des Champs a toujours été un lieu de vie et de convivialité pour les habitants : on y trouve un bowling, un dancing, et de nombreux souvenirs de soirées, de fêtes et de réveillons partagés entre amis ou en famille.
Je fais partie de ceux qui ont dansé et célébré dans ces lieux, qui font partie de l'histoire locale et du tissu social de notre commune.
Installer un crématorium à cet endroit, si proche de ces espaces festifs, reviendrait à anéantir cette ambiance de partage et à transformer un lieu vivant en un espace lourd de symbolique.
De plus, le projet se trouve à proximité d'un stade où jouent régulièrement des enfants et des jeunes.
Je trouve inapproprié, sur le plan éducatif et moral, d'exposer des enfants à un environnement marqué par la mort et la crémation, si proche d'un espace sportif et joyeux.

Ce choix d'implantation me semble donc inadapté et mal réfléchi, tant sur le plan humain qu'environnemental.

Je regrette également le manque de concertation avec la population : aucune réunion publique n'a permis d'en débattre sereinement, et beaucoup ont découvert le projet trop tard, par voie de presse.

Je ne suis pas opposé à la création d'un crématorium en Haute-Loire, mais je suis convaincu qu'il existe des sites plus appropriés, dans des zones d'activités éloignées des lieux de vie, de loisirs et de sport.

Pour toutes ces raisons — techniques, environnementales, morales et de bon sens —, **je formule un avis défavorable au projet** tel qu'il est présenté, et plus particulièrement au choix du site de la Clé des Champs.

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de prêter attention à ces observations sincères, motivées par la volonté de préserver la santé, la cohérence et la qualité de vie dans notre territoire.
Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.
Alain RIVET
Né le
Attaché à la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon

De: "Robert Baralon" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 20 Octobre 2025 13:47:31
Objet: crématorium en Haute Loire

Simone et Robert BARALON

à

Monsieur le commissaire enquêteur
(Enquête publique sur le projet de création d'un crématorium)
Mairie de Saint Christophe sur Dolaizon
10 rue de la Mairie
43370 Saint Christophe sur Dolaizon

Nous venons vers vous pour vous faire part de nos observations à propos de la construction du crématorium de Saint Christophe sur Dolaizon.

Depuis plus de 20 ans (21 années exactement) nous accompagnons des membres de notre famille et de nombreux amis lors de leur décès et fréquemment en passant par un crématorium.
Je dis bien par un crématorium: St Étienne (La Loire) bien sûr, mais aussi Aubenas (l'Ardèche),
Le puy de Dôme, l'Allier MAIS JAMAIS la Haute Loire et pour cause: il n'y en a pas. Notre département est une exception en France.
Alors, allez-vous comprendre que nous en avons assez de faire des centaines de kilomètres et de passer des heures en voiture.
L'Écologie (le carburant) le temps perdu et parfois les dépenses de restauration quand il faut aller dans le Puy de Dôme ou la Loire, les Altiligériens méritent d'être plus proches d'un lieu de crémation d'autant plus que très souvent les délais d'attente à St Étienne et même à Aubenas sont longs et douloureux pour les familles. Le taux de crémation en France ne cesse d'augmenter (30, 25 voire 4 %) et les délais seront encore plus longs. Certains vont ils renoncer à la crémation de leur proche à cause des délais ou des frais de déplacement des services funéraires?
De plus la commune et le département de Haute Loire bénéficieront de retombées financières non négligeables: fiscalité et commerciales (fleuristes, restauration...)
Les crématoriums modernes ne polluent plus comme autrefois et ne sont pas des verrues pour le voisinage: nous avons vu dans le Puy de Dôme et l'Allier des crématoriums dans des lotissements très bien intégrés et avec un équipement paysagé réussi.

Le projet de Saint Christophe a tous les atouts pour satisfaire tout le monde:
central pour le département
près d'un route nationale et au bord d'une départementale très roulante
pas de villes et villages à traverser
la possibilité d'aménager de vastes parkings
facilités d'accès pour le Cantal et peut être la Lozère
pas d'agglomérations mais des champs et des pâturages donc moindre coût pour l'acquisition de la surface nécessaire.
Et puis ce qui nous a impressionnés partout: l'accueil dans un espace convivial avec des salles pour rassembler famille et amis avant et après le service funéraire.

Si un Jardin du Souvenir est possible je crois que l'accompagnement des défunts sera réussi et nous ne pourrons que remercier tous ceux qui auront permis cette réalisation INDISPENSABLE.

Nous aurions encore beaucoup à écrire pour vous convaincre de donner le "feu vert" à cette réalisation mais vous avez bien compris la demande des ALTILIGERIENS.

Simone et Robert Baralon

De: "Jean Pierre BADIOU" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 18 Octobre 2025 21:40:07

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 18 Octobre 2025 19:36:32
Objet: Crématorium à St Christophe

Bonjour

je vous envoie ce mail afin de plaider pour l'installation du crématorium à St Christophe.
En effet,celui de St Étienne est saturé,de plus en plus de personnes désirant être inciné-rés.
il ne semble pas normal de devoir faire des kms pour cela,la liste d'attente étant longue et la haute Loire étant un des seuls départements à ne pas posséder dé crématorium.
Cela pourrait être créateur d'emplois sur le département et faciliterait vraiment beaucoup l'organisation des familles des défunts,en diminuant le coût,la fatigue et le stress lié à l'at-tente d'une place.

En vous remerciant d'étudier la question et de prendre en compte nos demande.

Magali Fraisse

De: "Alain EYMARD" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 18 Octobre 2025 19:17:25
Objet: Opposition au crématorium

Monsieur le Commissaire Enquêteur,
Nous sommes Mr et Mme EYMARD Alain demeurant à X propriétaires de terres sur la commune de St Christophe / Dolaison depuis de nombreuses années.
Nous souhaitons contribuer à l'enquête publique concernant le projet de crématorium et partager nos observations et préoccupations.
Nous formulons notre avis défavorable pour plusieurs raisons :
- Le site de la clé des champs est proche des habitations, d'espaces festifs et d'un stade donc cet cet emplacement n'est pas approprié à ce projet.
- Risques de santé pour les habitants
- Risques de pollution des sols
- Impact psychologique sur les habitants fragiles ou sensibles
- Aucune réunion publique pour informer la population pour expliquer le projet et son impact

Nous souhaitons que la commune envisage un emplacement plus adapté et loin des habitations.
Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte mes observations.
Veuillez agréer; Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations respectueuses.
EYMARD Alain et Christine

De:
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 18 Octobre 2025 09:12:07
Objet: Observation personnelle – Projet de crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Je m'appelle Jean-Claude ALLIROL, et j'habite à X depuis plus de cinquante ans.
Je vous écris en tant qu'habitant de longue date, profondément attaché à ma commune et à son cadre de vie.

Je souhaite exprimer mon opposition à la construction du crématorium sur la zone de la Clé des Champs.

Sur un plan moral et personnel, ce projet me touche très directement. À mon âge, et en tant que personne souffrant de dépression depuis plusieurs années, la mort et tout ce qui l'évoque sont pour moi une source d'angoisse permanente.
Savoir qu'un crématorium pourrait s'installer à proximité de mon lieu de vie ravive ce sentiment d'inquiétude. Ce n'est pas un simple équipement public : c'est un lieu chargé de symboles et d'émotions, dont la présence quotidienne pèserait lourdement sur le moral de nombreux habitants, surtout les plus âgés ou fragiles psychologiquement.

Mais au-delà de cet aspect humain souvent oublié, je suis également inquiet des conditions dans lesquelles ce projet a été mené.

- Aucune réunion publique n'a été organisée sur la commune. Les habitants n'ont eu connaissance du projet que par un article dans L'Éveil en juin 2023, sans véritable débat ni information locale.
- Le choix du site – dans une zone en entrée de bourg, visible depuis la route et à proximité d'habitations – paraît inadapté et en contradiction avec le caractère rural et paisible de notre commune.
- Le dossier d'enquête publique présente des zones d'ombre : l'étude d'impact environnemental est peu approfondie, notamment sur la gestion des rejets atmosphériques, la circulation induite et les risques pour la faune et la flore locales.
- On note aussi l'absence d'analyse sérieuse d'alternatives sur d'autres communes du bassin du Puy ou des zones mieux adaptées. Cela donne le sentiment que le choix de Saint-Christophe a été décidé d'avance, sans réelle concertation.
- Enfin, la communication entre la mairie, la population et les élus paraît insuffisante. Beaucoup de citoyens découvrent tardivement l'ampleur du projet et se sentent mis à l'écart d'une décision pourtant lourde de conséquences.

Pour toutes ces raisons — humaines, morales, environnementales et démocratiques —, je pense sincèrement que ce projet ne doit pas voir le jour sur ce site.
Je ne suis pas opposé par principe à la création d'un crématorium en Haute-Loire, mais je crois qu'il est possible de le faire dans un lieu plus approprié, respectueux du cadre de vie et des habitants.

Je vous remercie, Monsieur le Commissaire Enquêteur, de prêter attention à la parole d'un habitant ancien et attaché à sa commune, et d'intégrer à votre réflexion l'impact moral et psychologique de ce projet sur les riverains.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations respectueuses.

Jean-Claude ALLIROL

De: "odile orfeuvre" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 17 Octobre 2025 22:57:08
Objet: avis enquête publique crématorium

Monsieur le commissaire enquêteur,
Membre de l'association CREMA 43, je suis depuis de nombreuses années dans l'attente de l'implantation d'un crématorium en Haute-Loire. Quiconque a eu à accompagner des proches qui désiraient être incinérés sait combien ce choix est difficile à mettre en œuvre lorsque le défunt ou la défunte sont altiligériens.
Que ce soit à Saint-Etienne ou à Clermont-Ferrand, c'est à chaque fois de longs déplacements, des délais d'attente car ces crématoriums sont surchargés, des cérémonies vite expédiées pour faire face à un calendrier extrêmement contraint. A noter également que faire la crémation et se recueillir au cimetière le même jour relève de l'exploit, nous y sommes arrivés une fois avec le crématorium de Saint-Etienne, la cérémonie a eu lieu à 10h et le fils du défunt a pu ramener les cendres à 17h au cimetière d'Espaly; autant dire que, dès lors qu'on a des membres de la famille qui résident ne serait-ce qu'à 4 heures du Puy, ils doivent choisir entre assister à la crémation ou se recueillir au cimetière.
Dans ce contexte, la nécessité de disposer d'un crématorium en Haute-Loire n'est plus à démontrer et il est plus qu'urgent que le projet de Saint-Christophe aboutisse, d'autant que la demande de crémation est croissante et qu'il va bien falloir y faire face. Il y a là un véritable enjeu démocratique d'équité territoriale.
S'agissant du projet de Saint-Christophe, outre le fait que le cadre verdoyant est propice au recueillement (ce qui n'est le cas ni à Saint-Etienne, ni à Clermont-Ferrand), l'implantation centrale et à proximité des deux axes majeurs du département (RN 102 et RN 88) en fait un atout indéniable pour l'accès des familles de la majeure partie du 43 (hors les zones limitrophes du 42 et du 63).
Outre cette facilité d'accès, la situation hors zone urbanisée réduit l'impact foncier, de plus le projet offre une excellente intégration paysagère, tout en prévoyant un équipement complet avec également un jardin du souvenir. Enfin, nous avons la chance d'avoir à faire à un opérateur dont l'exper-

tise dans ce domaine n'est plus à démontrer (les 90 installations crématistes qu'il gère en font le leader en France) ce qui devrait rassurer les dubitatifs.
Je vous remercie, Monsieur le Commissaire enquêteur, de bien vouloir dans le cadre de cette enquête publique prendre en compte mon avis favorable pour le projet de création d'un crématorium sur la commune de Saint-Christophe sur Dolaizon. Il est urgent que la Haute-Loire comble ce retard préjudiciable aux familles endeuillées et à nos concitoyens qui, ayant fait le choix de la crémation, savent que leur décision va impacter négativement leurs proches.
Veuillez agréer, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de ma considération.
Odile LARGERON ORFEUVRE

De: "Marc Giraud" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 17 Octobre 2025 22:06:54
Objet: Crématorium

Je suis tout à fait favorable de la création d'un crématorium à Saint-Christophe sur Dolaizon. Notre territoire souffre depuis trop longtemps de l'absence d'une telle structure essentielle au bien-être des familles endeuillées qui doivent s'orienter vers d'autres départements avec des délais parfois inacceptables.

Marc GIRAUD

De: "sandra Bertrand" <
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 17 Octobre 2025 18:00:55
Objet: Avis favorable crématorium

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je souhaite faire part de mon soutien pour la crémation d'un crématorium sur la commune de Sant Christophe sur Dolaizon.

Perdre un proche est déjà difficile, alors quand se rajoutent les complications de délais, de transport, pour aller à Saint-Étienne, cela est encore plus éprouvant.

De plus, certains renoncent à leur volontés sachant que ce sera compliqué pour les proches.

Pour c'est raison, je suis très favorable à cette réalisation

Sandra BERTRAND

De: "jacqueline MOUNIER"
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 17 Octobre 2025 15:19:51
Objet: Projet crématorium

Mr et Mme MOUNIER Alain et Jacqueline

Adhérents à l'Association Crématiste de Haute- Loire depuis 20 ans.

Ces deux dernières années nous avons eu des décès dans notre famille et il nous a fallu nous rendre à Saint-Etienne ou Clermont-Ferrand avec une fois un délai de 12 jours, temps très long pour une famille en deuil.

De plus en plus de personnes expriment aujourd'hui leur volonté d'être incinérées.

De plus, ce service de proximité évite bien des déplacements pour quelquefois des dizaines de voitures et donc, aussi, des économies pour tout le monde ainsi que de la pollution.

Les techniques actuelles sur les crématoriums limitent grandement les pollutions, donc ne sont plus un obstacle pour la protection de l'environnement.

Enfin, la situation du crématorium de Saint - Christophe dans une zone agricole et près de l'agglomération du Puy et de la RN 102 nous paraît tout à fait adéquate pour sa facilité d'accès.

A et J MOUNIER

De: "Claude Bonnet" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 17 Octobre 2025 08:58:56
Objet: avis

Monsieur le commissaire enquêteur,

Les personnes souhaitant opter pour la crémation sont sans cesse plus nombreuses et il est temps que la Haute-Loire, à l'image de la plupart des départements français, se dote d'un équipement pouvant répondre à cette attente. En effet, les personnes ayant choisi ce mode de funérailles, confrontées à la perte d'un proche se trouvent contraintes de maintenir le corps en chambre funéraire pendant plusieurs jours avant de devoir effectuer un long trajet afin d'accéder à l'équipement d'un département voisin.
Ce manque d'infrastructure appropriée sur notre territoire altiligérien rallonge les délais pour les habitants de notre département mais également pour les familles des autres départements, renchéri le coût des obsèques, rajoute de la peine et des difficultés dans une période de la vie où tout devrait être mis en œuvre pour rendre les choses faciles et confère à cette épreuve un bilan carbone catastrophique. Ce déplacement conséquent est discriminant pour certains parents ou amis qui souhaitent exprimer leur soutien à la famille endeuillée.

Nous n'avons jamais été aussi prêt qu'un tel projet voit le jour sur le département, il nous faut désormais aboutir. Le choix d'implantation sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon est idéal de part la position centrale de cette commune dans le département et de part sa situation à proximité immédiate avec l'agglomération du Puy en Velay qui concentre une bonne partie de la population al-

tiligérienne. Sa localisation au sein du territoire communal le positionne à la convergence des deux axes majeurs du département, facilitant son accessibilité pour la population locale mais bien au delà, à des habitants de la Lozère par exemple. Le positionnement en périphérie de la zone d'activité assure une totale absence d'impact pour les habitants du bourg de Saint Christophe et offre un site calme propice au recueillement des familles.

Je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur, mes sincères salutations.

De: "ch ceyte" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 18:25:11
Objet: Enquête publique avis

Crématorium indispensable sur le bassin du puy

De: "Marc Gonçalvès" < À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 13:41:49

De: "Corinne GONCALVES" < r>
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 13:29:13

Mr l enquêteur

Je suis pour l installation de cet équipement sur notre territoire. Aujourd'hui les familles endeuillées doivent faire des kilomètres et surtout doivent attendre plusieurs jours pour la crémation de leurs proches . La perte d'un proche étant déjà une épreuve, si on pouvait alléger un peu leurs peines.....
Cordialement.
Corinne Gonçalves

De: "Yvette Pascon" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 13:18:47

Entièrement d'accord.

De: "Manon Ceyte
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 12:51:29
Objet: Avis- Enquete publique Crématorium

Bonjour,

Je suis tout à fait favorable à la création d'un crématorium au sein de la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison.

Je pense qu'il s'agit d'une initiative bénéfique pour le département, car elle éviterait aux altiligériens d'avoir à se déplacer jusqu'à Saint-Étienne ou dans d'autres communes, leur épargnant ainsi des contraintes supplémentaires dans des moments déjà difficiles.

Bien cordialement,

De: "Anthony Crouzet" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 12:43:20
Objet: crématorium

Pour

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 12:08:59
Objet: Création et exploitation d'un crématorium sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon

En qualité de maire de la commune de Cussac-sur-Loire (commune limitrophe de Saint-Christophe-sur-Dolaizon), je souhaite apporter mon total soutien au projet porté par la société OPF, par délégation de service public pour le compte de la Communauté d'agglomération du Puy-en-Velay, concernant le projet de création et d'exploitation d'un crématorium dans la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon.

Depuis trop longtemps, le département de la Haute-Loire subit l'absence d'un tel équipement sur son territoire. Les familles altiligériennes, déjà plongées dans la souffrance de la perte d'un être cher, n'ont d'autres choix que de devoir s'orienter vers les structures fonctionnant dans les départements limitrophes. Cette situation vient ajouter de la peine à ces familles, contraintes d'accepter des déplacements longs et coûteux et d'affronter des délais d'attente déraisonnables. Il est donc plus que temps que notre département dispose d'un équipement de cette nature, susceptible d'apporter une réponse et un service de proximité aux familles.

L'implantation, telle que proposée dans la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaizon, semble répondre à tous les impératifs pour le bon fonctionnement de cet équipement.

- Son positionnement, à proximité immédiate du Puy-en-Velay et au centre du département de la Haute-Loire, le rend facilement accessible. A cela s'ajoute une bonne desserte routière par des voies de communication structurantes (RN102 et/ou RD589). Ces voies disposent, par ailleurs, du meilleur niveau de viabilité hivernale, assurant une desserte optimale en toute saison.

- Le projet, bien conçu d'un point de vue architectural, bénéficiera d'une bonne intégration paysagère. Son positionnement a aussi été prévu de telle sorte qu'il reste raisonnablement éloigné de toute habitation, permettant ainsi de limiter les griefs qui ont entraîné l'abandon des précédents projets portés à Espaly-Saint-Marcel ou encore à Saint-Hostien.

Parallèlement, le délégataire apporte toutes les garanties sur le respect des prescriptions environnementales.

Considérant l'ensemble de ces éléments et considérant l'attente forte de la population pour qu'une solution puisse enfin émergée au niveau local, **j'émets un avis très favorable** au projet tel qu'il a été soumis à l'enquête publique.

Rémi Barbe
Maire de Cussac-sur-Loire

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 11:26:04
Objet: Enquête sur crematorium

Bonjour j'apporte un avis très favorable à la construction du crematorium sur la commune de St Christophe sur dolaizon dans un espace naturel paisible au centre du département, cela permettra **afin,** de raccourcir les délais d'attente des familles car ayant vécu ce moment difficile c'est compliqué et onéreux.
Cordialement Didier Roy

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 11:16:48
Objet: Crematorium Saint Christophe
Bonjour,
Je soutiens le projet et donne un avis 100% positif, c'est une excellente chose et une avancée en Haute-Loire. Ce crematorium sera une vraie solution pour les habitants de Haute-Loire et leur défunts. De plus, je trouve appreciable que ce projet se concretise dans mon village d'origine.

Cordialement,
Lou-Anne CEYTE

De:
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 16 Octobre 2025 10:41:28
Objet: Crématorium

Bonjour
Je suis très favorable à la création d'un crématorium sur la commune. Enfin une bonne chose pour les altiligeriens !
Myriam Ceyte
Habitante de la commune
Saint Christophe sur Dolaizon

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 18:00:18
Objet: Enquête publique sur le projet de crématorium

Raphaël TAFFIN
à
Monsieur le commissaire enquêteur

Ayant moi aussi, comme beaucoup de mes concitoyens, émis le souhait de me faire incinéré après ma mort.
Je me suis rapproché de l'association crématiste 43.

J'aimerais attirer votre attention sur les points que je pense important concernant l'enquête publique.

Il y a de nos jours un nombre croissant de personnes se tournant vers la crémation

1)
- Les cimetières débordent
- Réduction des corps, difficile et perturbant pour les membres de la famille.

Lors d'une expérience professionnelle, j'ai personnellement vu, les ossements qui, après avoir été vider de plusieurs tombes en déshérence stockés dans des sacs poubelle à l'intérieur d'une chapelle ouverte à tout les vents. J'ai trouvé cela choquant.

2) L'éloignement des crématoriums, un décès est une période compliquée.

Deuil + route + fatigue = difficultés de concentration pour une conduite en sécurité.

J'ai perdu mon père subitement qui avait 48 ans, en décembre 1991.
J'avais 24 ans, et le trajet de le Puy-en-Velay à Saint Etienne a été une épreuve supplémentaire, réalisé dans un état second.

3) La majeure partie des départements français sont équipés de crématorium. Pourquoi la Haute Loire serait à la traîne?
Doit-on continuer à prendre la route pour des centaines de kilomètres et se rendre dans les départements voisins?

4) Temps d'attente entre le décès et la crémation de plus en plus long, voir interminable.
Et cela ne vas pas se réduire vu la demande croissante de crémation.

Un de mes amis à attendu une dizaine de jour entre la mort de son frère et la crémation.
Je pense aux familles pour qui cette période est très dure.

5) Pourquoi apporter des devises aux départements voisins?
Alors que quelques emplois et les retombées financières pour notre département seraient bien venues.

Dit comme ça, ça paraît un peu limite, mais c'est la triste réalité.

Souhaitant la réalisation de ce projet de crématorium, je vous remercie d'avoir pris le temps pour lire mon avis

---

De: "
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 17:44:24
Objet: Projet de Crématorium - ouverture de l'enquête publique

A l'attention de Monsieur Claude LEFORT - Commissaire Enquêteur

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Avis favorable à la création et à l'exploitation d'un crématorium sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison

Je donne un avis favorable à l'installation d'un crématorium sur la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison.

La Haute-Loire fait en effet partie des rares départements français à ne disposer d'aucune structure de ce type. Cela oblige aujourd'hui les familles à se déplacer dans des départements voisins, ce qui engendre des contraintes à la fois logistiques, financières et émotionnelles dans des moments déjà douloureux.

Après plusieurs projets avortés sur notre territoire, la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison propose aujourd'hui un site adapté et cohérent pour accueillir un tel équipement. Il s'agit d'une avancée significative en matière de service public funéraire.

Ce projet répond à une demande réelle, exprimée de longue date par les citoyens, et notamment par l'association des crématistes, qui attend avec impatience une concrétisation locale.

L'implantation d'un crématorium permettra de garantir un service de proximité, respectueux des volontés des défunts et des familles. Elle contribuera également à une meilleure égalité territoriale en matière d'accès aux services funéraires.

Pour toutes ces raisons, je soutiens pleinement ce projet, en espérant qu'il aboutira rapidement.

Cordialement,

Michel CHAPUIS
Président de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay

De: "
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 17:35:12
Objet: Enquête d'utilité publique

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis une personne lambda qui comme tout être humain va mourir, un jour ou l'autre.
J'aimerais être incinéré comme beaucoup de personnes mais plusieurs problèmes se posent.
Où et combien de temps faudra-t-il attendre à ma famille et à mes proches pour réaliser mes dernières volontés ??????
En Haute-Loire, il n'y a aucun incinérateur et dans les départements voisins il faut attendre plusieurs jours pour le faire car il y a des surcharges et malheureusement cela ne va pas diminuer.
Je souhaite donc l'implantation d'un crématorium sur l'agglomération de Saint Christophe Sur Dolaizon qui aura une facilité d'accès pour les proches et sera dans un cadre propice au recueillement.
Il sera proche de structures commerciales tout en etant hors du village.
Cela créera des emplois dans plusieurs domaines du funéraires et cela permettra de réduire le temps d'attente pour les familles endeuillées.
En conclusion, je souhaite et désire la création d'un crématorium dans l'agglomération de Saint Christophe Sur Dolaizon.
Mme LIABEUF Viviane

De: "Commune de St Hilaire
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 16:06:19
Objet: Projet de Crématorium - Avis commune de Saint-Hilaire (Haute-Loire)

Bonjour,
Vous trouverez ci-joint, un courrier de Monsieur le Maire de Saint-Hilaire, Dominique CERES.
Cordialement,
Mairie de Saint-Hilaire

Mairie de **Saint-Hilaire**

Le bourg

43390 Saint-Hilaire



Saint-Hilaire, le 15/10/2025

Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Dans le cadre de l'enquête publique relative au projet d'implantation d'un crématorium sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, je souhaite exprimer un **avis favorable** à la réalisation de cet équipement structurant.

Ce projet répond à un **besoin réel de proximité** pour les habitants du bassin du Puy-en-Velay et des communes avoisinantes. Aujourd'hui, les familles doivent souvent se déplacer sur de longues distances pour accéder à un service de crémation, ce qui représente une contrainte à la fois logistique, financière et émotionnelle dans des moments déjà douloureux. La mise en place d'un crématorium local permettrait donc de **faciliter les démarches** et d'offrir un accompagnement plus humain et de qualité aux familles endeuillées.

Par ailleurs, la création de cet équipement contribuerait à **réduire les délais d'attente**, actuellement importants dans les structures voisines, garantissant ainsi un service public plus réactif et respectueux des attentes des usagers.

Au-delà de l'aspect pratique, ce projet participe pleinement à **l'attractivité et à la modernité du territoire**. Il s'inscrit dans une logique d'aménagement cohérente, visant à doter la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay d'infrastructures adaptées aux évolutions démographiques et aux besoins contemporains.

En offrant un service de proximité moderne et digne, ce crématorium renforcerait l'image d'un territoire attentif à ses habitants et soucieux d'accompagner toutes les étapes de la vie.

Je vous remercie de l'attention portée à ce courrier et reste convaincu(e) que la réalisation de ce projet sera bénéfique pour l'ensemble du territoire et de ses habitants.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à Saint-Hilaire,

Le 15/10/2025

Dominique CERES, Le Maire

MAIRIE DE SAINT HILAIRE
43390

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 11:51:02
Objet: Création crématorium

Bonjour,
Je suis tout à fait favorable à la création d'un crématorium à Saint-Christophe sur Dolaizon. Notre territoire souffre depuis trop longtemps de l'absence d'une telle structure, essentielle au bien-être des familles endeuillées qui doivent s'orienter vers d'autres départements avec des délais parfois inacceptables.
Cordialement.

Marc Giraud
Maire Saint-Etienne-Lardeyrol

De: " **À:** enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 10:47:49
Objet: Enquête publique sur le projet de création d'un crématorium

Monsieur le commissaire enquêteur,
Je viens vous apporter ma position sur le projet de création d'un crématorium sur la commune de Saint Christophe sur Dolaizon.
Ce projet répond a une demande croissante des familles de défunts nos collectivités doivent faire face à ce phénomène depuis, maintenant des décennies. les familles sont obligées à se déplacer loin de leur domicile sur les départements voisins. Vu la demande importantes les délais d'attente sont longs et parfois très longs.
La création de ce crématorium permettra d'éviter aux proches de défunts des trajets longs, coûteux et fatigants. Cela constitue également un espace apaisant et respectueux. Les obsèques présentent une dépenses financières importante, avec ce crématorium les frais de transport seront fortement diminués.
Ce crématorium permettra également de diminuer la surface demandée dans les cimetières et évitera des extensions, il apportera une offre de service de proximité et une réduction des délais pour les familles.
Le lieu choisi offre une facilité d'accès évite une dépendance vis-à-vis des départements voisins.
Pour toutes ces raisons, je suis évidemment très favorable à ce projet ainsi que mon conseil municipal.
Jean Paul Beaumel, Maire de Lavoute-sur-Loire

De: "
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 10:24:49
Objet: mon avis favorable

Enfin un crématorium en Haute-Loire !

Merci Monsieur le Commissaire enquêteur de bien vouloir prendre en compte mon avis favorable, car l'utilité d un crématorium, pour moi, n est plus à prouver. Et notamment a st Christophe sue Dolaizon, aux portes du Puy-en-Velay.

Heureusemnt , familialemement, je n ai pas eu à souffrir de ce manque d établissement mais je ne pense pas restée privilégiée toute ma vie... Et j ai trop vu, parmi mes proches amis, la charge émotionnelle supplémentaire rajoutée et accentuée par la distance , les délais rallongés, les couts...

Pourtant catholique, et fervente defenseuse de l environnement, je n ai aucun problème avec l'idée de profiter moi même de ce "service" quand le moment sera venu.. ma famille en est informée. Je sais que ce lieu sera propice au recueillement et à la prière.

Je vous remercie,
Annick Sabatier

De: " **À:** enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 15 Octobre 2025 10:21:38
Objet: Avis favorable

Je donne un avis très favorable à ce projet qui répond à un besoin réel pour les familles de Haute-Loire.

L'absence d'un crématorium dans le département oblige aujourd'hui à des déplacements longs et coûteux, sources de difficultés pour les proches.

Le site choisi à Saint-Christophe-sur-Dolaizon est pertinent, facilement accessible par la RN102 et la RN88, dans un environnement calme et non urbanisé, propice au recueillement.

Ce projet apportera un service public attendu, avec un impact environnemental limité et une gestion assurée par un opérateur expérimenté.

Je soutiens pleinement sa réalisation.

Cordialement,

JF Exbrayat

Adjoint Mairie du Puy en Velay

Conseiller départemental de la Haute-Loire.

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 14 Octobre 2025 19:58:56
Objet: Ma participation à l'enquête publique concernant le crématorium

Monsieur le commissaire enquêteur, veuillez trouver ci-après ma participation à l'enquête publique concernant la création et l'exploitation d'un crématorium sur la commune de saint-Christophe-sur-Dolaizon
Daniel Giffard

Monsieur le commissaire enquêteur
Comme tous les autres membres de ma famille, je souhaite me faire incinérer. Or, il se trouve que j'ai déjà assisté à plusieurs incinération de proches et il m'a fallu aller à Saint Etienne avec tous les

problèmes que cela comporte: distance, coût supplémentaire pour le transport du corps, attente pour cause de saturation...

Je sais qu'il existe une forte demande sur le département et ceci depuis plusieurs dizaines d'années. je sais aussi qu'il existe une résistance basée sur une supposée pollution mais, je crois, aussi religieuse. En effet une frange de la population petite mais très active ne supporte pas l'idée de se faire brûler et compte l'imposer aux autres.

Comme l'éducation, les transports, la santé... le droit de mourir dignement relève du service public et doit être respecté, y compris la façon dont on souhaite que son corps soit traité: enterré, brûlé, donné à la science...

Selon mes informations il n'existerait plus que 2 départements sans crématorium en France métropolitaine, la Lozère et la Haute-Loire. Toujours d'après mes informations, la Lozère est en passe d'en obtenir un (https://www.midilibre.fr/2025/05/06/bientot-le-premier-crematorium-en-lozere-lenquete-publique-est-en-cours-a-mende-12666629.php).

La Haute-Loire, malheureusement réputée pour son conservatisme, sera-t-elle bientôt le seul département sans crématorium?

Monsieur le commissaire enquêteur, la crémation n'est pas une lubie de quelques écervelés, elle est une demande en passe de devenir majoritaire (42% en 2022) et un droit qui doit être respecté.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mon profond respect
Daniel Giffard

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 14 Octobre 2025 12:50:56
Objet: Enquête crématorium

Bonjour,
Nous sommes tout à fait favorables à l'implantation d'un crématorium à Saint Christophe sur Dolaizon.
Sa mise en place évitera les déplacements dans les départements limitrophes.

Catherine et Philippe Bianchi

À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 14 Octobre 2025 08:06:55
Objet: Réponse Enquête publique crematorium

Bonjour,

Il me semble que ce projet de crématorium est d'intérêt public, qu'il ya une demande croissante, de réduire les délais d'attente, création d'emplois.....
sur le communauté d'agglomération du Puy en Velay c'est judicieux au centre de la Haute-Loire.

Cordialement

Laurent PHILIPPON
Maire de la commune de Paulhac

De: "
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Samedi 11 Octobre 2025 23:46:29
Objet: avis favorable

Bonjour,
ceci pour porter mon avis favorable au projet de crématorium à st christophe sur dolaizon.
Il est légitime qu'un tel établissement, avec les services qu'il apporte, voit le jour enfin en Haute-Loire.
Il n'est pas normal de devoir aller dans les départements voisins pour accéder à cette prestation, de plus en plus souhaitée.
Le site de St Christophe sur dolaizon présente l'avantage d'être assez central pour le département.
Bien cordialement,
Anne HARDY

De: À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 10 Octobre 2025 14:42:34
Objet: enquete crematorium

Monsieur le commissaire enquêteur

sympathisant depuis des années de l'association crématiste je tiens a vous dire que je suis pour la création du crematorium.
Ce projet est indispensable a notre département .
de plus en plus de gens veulent se faire crématiser et ce projet permettra aux gens d'éviter des délais trop longs et couteux .
les familles auront du coup moins de contraintes et pourront faire leur deuil sereinement.
Je vous remercie de prendre en compte mon avis
Cordialement.
Thierry Masseboeuf

De:
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 10 Octobre 2025 14:20:59
Objet: Avis sur le projet de crématorium sur la commune de Saint-Christophe -Sur-Dolaizon

Bonjour Monsieur le commissaire enquêteur,
Par ce message, je souhaite vous faire part de mon avis favorable à ce projet.
Dans la mesure où il respecte les règles d'urbanisme et d'environnement, ce projet répond à un besoin sur le bassin du Puy-En-Velay.
Sa position géographique est assez centrale et va permettre des économies de trajets, dans la mesure où aujourd'hui les pompes funèbres et les familles concernées, doivent aller sur la Loire ou le Puy-de-Dôme pour cet opération souhaité par de plus en plus de personne.

Bien cordialement,
Guy Chapelle

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 10 Octobre 2025 10:24:03
Objet: Contribution à l'enquête publique sur le projet de crématorium à SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON

Monsieur le commissaire enquêteur,
Je tiens à vous exprimer par ce courrier mon avis extrêmement favorable à la création d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon.
Ayant récemment perdu ma maman dont la volonté était d'être incinérée, j'ai eu à connaitre les difficultés liées à l'absence de ce type d'équipement sur le territoire de la Haute-Loire en devant organiser le déplacement au crématorium de Saint-Etienne (Loire). Cela complique bien évidemment l'organisation des obsèques et en augmente le coût.
Beaucoup de personnes qui le souhaitaient n'ont pas pu pas s'associer à la peine de notre famille faute de pouvoir se rendre sur place.
De plus, les délais d'incinération se trouvent évidemment allongés par le fait que la population de plusieurs départements est obligée de converger vers le crématorium d'un département voisin.
Je ne parle même pas du coût écologique de tous les trajets imposés aux familles et amis lors de ces crémations dans des départements limitrophes de la Haute-Loire.
Le site de Saint-Christophe présente de nombreux atouts, entre autres une faible nuisance du fait de son relatif isolement et éloignement des riverains ou une localisation proche de la préfecture du Puy-en-Velay et relativement centrale dans la cartographie du département.
Qui plus est la construction de ce type d'équipements est maintenant très règlementée et contrôlée de sorte que les quelques arguments liés à l'écologie ou à la santé publique énoncés par les opposants à ce projet me semblent totalement infondés.

Je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur, mes respectueuses salutations.
Dominique Bonnet

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 10 Octobre 2025 07:32:12
Objet: Avis Enquete Publique Crematorium

Monsieur Le Commissaire Enquêteur
Depuis de trop nombreuses années, la construction d'un crématorium sur le département de la Haute-Loire est attendue par de nombreux altiligériens. Aujourd'hui, les familles endeuillées sont malheureusement amenées à se déplacer dans les départements limitrophes avec souvent de très longs délais d'attente pour procéder à la crémation de leur défunt.
Un des atouts du site de Saint Christophe sur Dolaizon est son accessibilité : Situé dans le bassin du Puy-en-Velay et à proximité d'axes de communication importants (RN 102, RN 88), ce futur équipement sera facilement accessible pour l'ensemble des habitants de Haute-Loire.
Pour cette raison, je me prononce favorable à cette implantation

André CLASTRE, Conseiller Municipal LE PERTUIS.

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 9 Octobre 2025 17:40:13
Objet: avis crématorium saint christophe sur dolaizon

Bonjour,
je suis très favorable à l'implantation de ce crématorium car les familles qui attendent des semaines pour pouvoir incinérer un proche à une ou 2 heures de route est tout simplement inacceptable. De plus cela contribue du fait de la distance considérable pour l'incinération à la pollution de la planète par l'utilisation de véhicules pour ce rendre à saint Etienne ou à lyon .

Salutations

Eric Perche

De: "mairie chaspinhac" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 9 Octobre 2025 16:02:45
Objet: crematorium

En tant que maire et citoyen, je considère qu'il est extrêmement urgent de mettre au service de la population un crématorium. A force de renvois et de tergiversations le département de la Haute Loire a pris un retard considérable à ce sujet. Le site d'implantation, enfin trouvé, répond pleinement aux différentes contraintes imposées par ce type d'équipement. Je suis très favorable pour son implantation à Saint Christophe -sur- dolaizon.

Le maire de CHASPINHAC Bernard ROBERT

De: "COMMUNE DE ST JEAN DE NAY" < >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Jeudi 9 Octobre 2025 14:13:32
Objet: Avis favorable sur le projet de création d'un crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Je tiens à exprimer un avis favorable à la réalisation de ce projet. Notre département ne dispose à ce jour d'aucun de ce type, ce qui contraint les familles à se rendre dans les départements voisins pour procéder à la crémation de leurs proches. Cette situation engendre des déplacements **longs, couteux et particulièrement difficiles à vivre** dans le contexte d'un deuil.
L'implantation d'un crématorium répond à un besoin évident de proximité et service publique sachant que ce mode de sépulture est choisi par une part croissante de la population.
Je formule donc un **avis pleinement favorable** à l'installation de ce crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon.
Je vous prie d'agréer, Monsieur Le Commissaire Enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique THOLLET

Madame Le Maire de Saint Jean de Nay

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 8 Octobre 2025 16:16:01
Objet: enquête publique crématorium

M Chaurand Auguste

Je suis favorable à la construction d'un crématorium sur la commune de St Christophe sur Dolaizon. En effet, il était anormal que le département de la Haute-Loire ne puisse pas répondre aux demandes de plus en plus nombreuses de la population de recourir à l'incinération. De plus, toutes les mesures ont été prises tant dans la construction que sur l'aménagement pour offrir aux familles les meilleures conditions de recueillement.

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 8 Octobre 2025 11:28:32
Objet: Avis favorable

Bonjour,

Je suis fortement favorable à la construction du crématorium.

Caroline ARSAC

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 8 Octobre 2025 11:26:17
Objet: Avis favorable

Bonjour,
Je suis fortement favorable à la création du crématorium à Saint Christophe sur Dolaizon.
Cela permettra une simplification pour les familles endeuillées et d'autre part le bilan carbone sera moindre du fait de la proximité donc moins de déplacement.

Gérard ARSAC

De:
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 8 Octobre 2025 09:52:27
Objet: courrier de Michel Engles au commissaire enquêteur

Monsieur le commissaire enquêteur,

Veuillez recevoir en pièce jointe mon courrier manuscrit de ce jour plaidant pour la réalisation du crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaison.
Recevez Monsieur l'expression de mes respectueux sentiments.
Michel Engles

Michel Engles

Monsieur le commissaire enquêteur
sur le projet de crématorium

Je suis une personne âgée de ans résidente près du Puy.
J'ai déjà formulé mes dispositions de directives anticipées.
En particulier je demande à être incinéré.
En ce sens j'ai également adhéré à l'association crématire 43.
J'ai soucis que mon corps puisse être dirigé vers un crématorium proche tel celui projeté à St. Christophe-sur-Dolaizon.
Cet espoir de réalisation constitue pour moi l'espoir d'avoir un espace symbolique apaisant et respectueux.
Un tel équipement serait fort utile dans notre espace géographique où la demande en ce sens progresse. Mais nous restons l'un des rares départements où rien n'existe encore.
Ce me semblerait aussi correspondre à une amélioration de l'image de notre département, en permettant d'arriver à une solution durable face à l'extension des cimetières et l'artificialisation des sols.
Dans ce cadre de l'enquête d'utilité publique, veuillez recevoir M. le commissaire enquêteur mes souhaits et espoirs désirés en ce sens.

Fait à . le 8 octobre 2025

Michel Engles

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 7 Octobre 2025 15:23:06
Objet: Répond à l'enquête d'utilité publique concernant le crématorium de saint Christophe

Bonjour
En réponse à l'enquête d'utilité publique concernant le crématorium de Saint Christophe je souhaite que vous preniez en compte mon avis très favorable à son implantation à Saint Christophe.
Il pourra rendre service aux habitants du département et des départements limitrophes l'implantation se situant près de deux axes routiers importants. De plus nous n'aurons plus à nous déplacer à plus de. 50 kilomètres de notre domicile et les temps d'attente seront plus courts.

Marie-Antoinette RAVEYRE

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 7 Octobre 2025 14:32:28
Objet: confirmation pour enquête publique

Monsieur le Commissaire enquêteur

Adhérente depuis une vingtaine d'année à l'Association Crématiste je tiens à vous informer de mes observations pour la création du créma et vous confirme que je suis **pour sa création.**

C'est un projet que j'ai toujours défendu, ce crématorium est indispensable à notre région : nous sommes l'un des derniers départements de France à ne pas avoir de crématorium.

Ce projet, compte tenu des différentes enquêtes engagées par notre Association sur les différents marchés du département est attendu par une large majorité des altigériens.

- Il répond à une demande croissante et au respect de la volonté des défunts en faveur de la crémation actuellement de + ou – 50% parmi les demandes d'obsèques crématistes, il doit être une priorité départementale.
- Il permettra une réduction des délais d'attente et une réduction des déplacements pour les familles en évitant aux familles des trajets couteux et longs et permettra à chacun de pouvoir commencer le deuil de ses proches plus rapidement.
- Les normes environnementales modernes réduisent à néant toute pollution de l'air et ne sont plus un problème.
- D'autre part ce crématorium permettra certainement des créations directes et indirectes au niveau de l'attractivité de la commune.

Je vous remercie de prendre en compte mon avis et vous prie de croire à mes sincères salutations.

Mme MASSEBOEUF

De: " >
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 6 Octobre 2025 11:09:49
Objet: Participation à l'enquête

Michel Chanut,
adhérent à l'association crématiste de Haute-Loire.

Après des années de tergiversations, il est grand temps que la

Haute-Loire soit enfin dotée d'un crématorium. Le département est à ce jour l'un des seuls à ne pas bénéficier d'un tel équipement, ce qui est fort préjudiciable pour les familles concernées.

Je partage totalement les arguments développés par l'association crématiste de Haute-Loire.

Pour avoir assisté à une crémation, je peux dire que j'ai trouvé la cérémonie très digne, très respectueuse. Et tellement plus en symbiose avec le concept religieux (qu'elle que soit l'obédience) qui veut que nous retournerons tous en poussière.

De: À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Dimanche 5 Octobre 2025 15:37:02
Objet: Participation enquête

Bonjour,
Je souhaite participer à l'enquête et soutenir le projet de crématorium à Saint Christophe sur Dolaizon.
J'ai participé à plusieurs crémations, toutes lointaines du Puy en Velay alors que les personnes incinérées vivaient au Puy. L'attente d'une place dans des crématoriums très fréquentés, les kilomètres à parcourir pour des personnes émotionnellement fragiles me font espérer que nous pourrons bientôt bénéficier de cet équipement près de chez nous.
Par ailleurs l'emplacement prévu tient compte de l'environnement. Il est près des axes routiers desservant la Lozère et l'ensemble de la Haute-Loire et proche de notre préfecture. Le projet est porté par une entreprise solide. Il est respectueux de l'environnement.
Recevez madame, monsieur mes respectueuses salutations.

Pierre PRESUMEY

De: "
À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Vendredi 3 Octobre 2025 16:12:59
Objet: Enquête publique sur le projet de crématorium à SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Vous trouverez ci-joint l'avis du sénateur Laurent DUPLOMB concernant le projet de crématorium à SAINT-CHRISTOPHE-SUR-DOLAIZON.
Nous vous remercions de bien vouloir l'enregistrer au registre officiel.

Cordialement,

Fanny Pradines
Attachée parlementaire de Laurent DUPLOMB

LAURENT DUPLOMB

SENATEUR DE LA HAUTE-LOIRE

Secrétaire
de la Commission
des Affaires Economiques

Le Puy-en-Velay, le 3 octobre 2025

Monsieur le Commissaire enquêteur
(Enquête publique sur le projet de création d'un crématorium)
Mairie de Saint-Christophe-sur-Dolaizon
10 Rue de la Mairie
43370 Saint-Christophe-sur-Dolaizon

Monsieur le Président,

Je tiens à verser mon avis à l'enquête publique dans le cadre du projet de crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon.

Le projet d'implantation d'un crématorium dans notre département répond à une attente exprimée depuis plus de 40 ans.

La Haute-Loire est l'un des derniers départements français dépourvus de crématorium. Les familles sont ainsi contraintes actuellement de se déplacer dans la Loire, Le Puy-de-Dôme, ou en Ardèche, avec des délais d'attente parfois très longs.

Au-delà du surcoût que ces déplacements représentent, on ne peut accepter que les délais rallongent une période déjà éprouvante pour les familles, et ajoutent une contrainte supplémentaire dans un moment difficile.

La création du crématorium de Saint-Christophe-sur-Dolaizon est une réponse concrète au besoin humain fondamental d'accompagner dignement les familles. Ce projet s'inscrit dans une logique de proximité et de respect des familles endeuillées.

Le choix de la commune de Saint-Christophe-sur-Dolaison présente l'intérêt d'être central, au cœur du département de la Haute-Loire, à proximité immédiate du bassin de vie de l'agglomération du Puy-en-Velay, offrant un accès facilité pour une large partie de la population du département, avec une bonne desserte routière. Ainsi, l'implantation du crématorium dans la zone « La Clef des Champs » me semble particulièrement judicieuse.

Je tiens à saluer l'engagement des équipes mobilisées autour de ce projet, pour offrir aux familles un lieu empreint de sérénité, pensé pour accueillir les cérémonies dans des conditions respectueuses et apaisées, à l'abri des contraintes logistiques que les déplacements imposaient jusqu'alors.

C'est pourquoi, je soutiens sans réserve ce projet de crématorium à Saint-Christophe-sur-Dolaizon, qui apportera un service essentiel jusqu'ici absent en Haute-Loire.

Je vous prie de croire, Monsieur le Commissaire enquêteur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Laurent Duplomb

Permanence parlementaire : 6 rue Vibert – 43 000 Le Puy-en-Velay
Tel 04 71 57 74 26 lduplomb.permanence@gmail.com

À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mercredi 1 Octobre 2025 19:16:50
Objet: Projet de création d'un crématorium

Monsieur le commissaire enquêteur,
Je souhaite voir ce projet aboutir, car il correspond à une demande croissante de la part de la population. En effet les personnes souhaitant une crémation sont obligées d'en faire la demande à Saint Étienne ou à Clermont-Ferrand, ce qui entraîne pour les familles une charge mentale ainsi que des frais supplémentaires.
Il est indispensable de pouvoir offrir ce service de proximité aux défunts qui exprimeraient ce choix.
Le site de Saint Christophe sur Dolaison semble tout à fait adapté, d'une part par sa proximité avec la ville du Puy en Velay ainsi que les RN88 et RN102.
Je vous prie d'agréer Monsieur le commissaire enquêteur,mes respectueuses salutations.
Dominique Gallien

À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Mardi 30 Septembre 2025 10:46:08
Objet: enquete sur le projet de crematorium

Bonjour
Je m'appelle Françoise Gérentes, j'habite , je suis adhérente de l'association crématiste 43 depuis 10 ans, ainsi que ma mère qui vit à Coubon.
Nous adhérons depuis le décès de mon père qui était membre de l'association et avait souhaité être incinéré. Lors de son décès soudain il y a 10 ans en janvier 2015, nous avons respecté sa volonté mais l'absence de crématorium en Haute-Loire a compliqué ce choix. Il a fallu attendre 1 semaine pour avoir une place à Saint Etienne et encore, nous avons profité d'un désistement. El la neige tombée en abondance ces jours là a rendu difficile notre déplacement et celui des membres de notre famille.
Depuis nous espérons qu'un crématorium soit construit en Haute-Loire afin de ne pas devoir à nouveau faire ce déplacement et avoir ces délais d'attente.
Je sais que de plus en plus de personnes souhaitent choisir la crémation lors d'un décès, les habitants de notre département doivent pouvoir eux aussi avoir accès à cet équipement à une distance raisonnable de leur domicile et dans des délais raisonnables.

Devoir se déplacer à l'extérieur du département pose des problèmes, de cout/ déplacement et /conservation des corps/ délais, de risques routiers en cas de mauvais temps, de pollution/ déplacements et devant ces difficultés, certaines familles risquent de renoncer à respecter le choix de leurs défunts.

Il n'est plus acceptable que notre département soit l'un des rares en France à ne pas disposer d'un crématorium et dépende des départements voisins.
Le site de Saint Christophe sur Dolaizon me semble convenir parfaitement à ce projet/ sa proximité avec le bassin de vie du Puy, avec les 2 axes routiers principaux RN 88 et 102 et en raison d'une implantation qui sera éloignée des habitations et bien intégrée dans le paysage.

Cordialement
Françoise Gérentes

À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 29 Septembre 2025 19:53:35
Objet: Enquête publique crématorium

Bonjour
Je suis très favorable à l'installation d'un crématorium à Saint-Christophe.
Cette année il y a eu quatre décès relativement proche autour de moi, la distance du crématorium à Saint-Étienne a fait que je n'ai pas pu me présenter et participer à la cérémonie, si cela était à Saint-Christophe, j'y aurais été avec grand plaisir.
Il est impensable qu'il n'y ait pas de crématorium dans un département comme le nôtre, c'est incompréhensible, au vu du nombre de crémation qu'il y a chaque année. Le lieu me semble très bien choisi, non loin du Puy, un espace aéré propice à la méditation et au recueillement.
Cela fait des années que nous attendons la construction d'un crématorium non loin de chez nous et il est temps maintenant que la première pierre soit posée pour que l'on puisse assister décemment et en toute quiétude aux crémations de nos proches.
Je ne vois en aucun cas qu'elle peut-être l'argumentation de ceux qui sont contre, tout étant réfléchi et calculé, pour être le plus écologique possible et le moins dérangeant pour la population.

Cordialement
Natacha Joumard

À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 29 Septembre 2025 15:09:39
Objet: Participation à l’enquête d’utilité publique concernant le crématorium de sont Christophe sur Dolaizon

Madame, Monsieur
Je souhaite participer à l’enquête d’utilité publique concernant l’enquête d’utilité publique à propos du crématorium de saint Christophe sur Dolaizon.
Nous avons dû, pour plusieurs membres de notre famille, nous rendre soit à Clermont Ferrand soit à Saint Etienne pour répondre au souhait de nos proches et ce après des délais conséquents qui ont occasionné des frais et se sont ajoutés à notre tristesse.
Un crématorium près du bassin de vie du Puy en Velay est indispensable et pourrait répondre aux besoins des altiligeriens, des lozeriens.
Par ailleurs le site choisi est respectueux de l’environnement et l’entreprise sélectionnée est sérieuse et à bonne réputation.
Le crématorium sera près de deux axes routiers importants.
Jean LEGOUHY

À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 29 Septembre 2025 14:49:29
Objet: Enquête d'utilité publique crématorium saint Christophe sur Dolaizon

Bonjour
Je souhaite participer à l'enquête d'utilité publique concernant le crématorium de saint Christophe sur Dolaizon
La majorité des membres de ma famille ont souhaité ou souhaitent être incinérés lors de leur mort. Pour exaucer leurs vœux nous avons dû ou nous devrons nous rendre à Clermont Ferrand ou à Saint Etienne après des délais longs. Un crématorium en Haute Loire et plus précisément près de deux axes routiers proches du Puy en Velay permettrait de pallier à l'attente et à des déplacements longs alors que les membres de la famille et les proches sont touchés par le décès.
Autour de moi, beaucoup partagent ce besoin et ce constat.
De plus un crématorium de proximité permettrait de diminuer les frais d'obsèques et l'emplacement prévu respecterait l'environnement.
Notre département manque cruellement de cet équipement et la demande ne fait qu'augmenter.
Je suis dont très favorable à ce projet.

Marie-Josée TAULEMESSE

À: enquetepublique-crematorium@saintchristophesurdolaizon.fr
Envoyé: Lundi 29 Septembre 2025 13:06:18
Objet: Crématorium St Christophe

Monsieur et Madame Olivier Puntous, ,
. Suite à la consultation publique concernant l'utilité d'un crématorium, d'une part en Haute-Loire, et d'autre part à St Christophe/Dolaizon , je viens ici, par la présente, apporter notre contribution. Tout d'abord mes parents (père et mère) ainsi que ceux de mon épouse ont été incinérés que ce fut à la suite d'une cérémonie religieuse ou non. À Toulouse pour mes parents aucun problème . À Dunkerque(pour mon beau-père) non plus…cela est depuis longtemps une chose « entendue » et respecte les choix individuels et dépasse tout clivage . Quant à ma belle-mère qui a terminé ces jours chez nous , il nous à fallu en effet nous rendre à St Etienne… Les temps changent et le choix d'un crématorium dans notre département semble des plus judicieux et ce dans une commune proposant d'y consacrer son édification. Les crématoriums que nous avons connus (comme cités auparavant) s'intègrent parfaitement à l'environnement et ne sont pas plus gênants tant au niveau de leur architecture que de leur intégration (la plus part dans des zones industrielles) que n'importe quel bâtiment moderne respectant les normes environnementales, et respectant les hommes. C'est pourquoi nous espérons avec force et vigueur que nous puissions voir cet ouvrage se construire au plus tôt.
Veuillez agréer , Monsieur, nos salutations distinguées.
Olivier et Elisabeth Puntous membres de l'Association Crématiste de la Haute-Loire 43